

AU 4^E JOUR DE SA VISITE OFFICIELLE
AU SULTANAT D'OMAN

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA VISITE LE COLLÈGE MILITAIRE TECHNIQUE À MASCATE

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a effectué, mercredi à Mascate, au 4^e jour de sa visite au Sultanat d'Oman, une visite au Collège militaire technique, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.



P.16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 18 Dhou El-Hijja 1447 - 4 Juin 2026 - N° 1319 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MISE EN SERVICE DE LA
CENTRALE DE GOROU
BANDA AU NIGER
**SYMBOLE DE
L'EXPORTATION DU
SAVOIR-FAIRE
ALGÉRIEN ET DE LA
FRATERNITÉ
AFRICAIN**



La centrale électrique de solidarité de Gorou Banda, implantée à Niamey et inaugurée mercredi par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en présence de son homologue nigérien, M. Ali Mahamane Lamine Zeine, marque une étape majeure pour Sonelgaz-International. Selon son président-directeur général, Yazid Djelloul, il s'agit du premier projet énergétique réalisé par la filiale à l'étranger, annonçant ainsi le lancement concret de son développement sur les marchés internationaux.

P.4

EDUCATION
NATIONALE/BACCALAURÉAT
**SADAoui PRÉSIDE UNE
CONFÉRENCE NATIONALE
AVEC LES CHEFS DE
CENTRES D'EXAMEN**

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé, mercredi, une conférence par visioconférence avec les chefs de centres d'examen du baccalauréat, session 2026, à travers l'ensemble des wilayas du pays, a indiqué un communiqué du ministère.

P.16

L'ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HONORE LES SPORTIFS COURONNÉS DANS DIVERSES COMPÉTITIONS CONTINENTALES ET MONDIALES



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi au Palais du Peuple (Alger), une cérémonie en l'honneur des sportifs couronnés dans diverses compétitions continentales et mondiales.

COUVERTURE MÉDIATIQUE DES LÉGISLATIVES
L'ANIRAV RAPPELLE LES RÈGLES

En prévision des législatives du 2 juillet prochain, l'ANIRAV a appelé l'ensemble des médias privés et publics au respect des règles juridiques, professionnelles et déontologiques régissant la couverture médiatique du processus électoral.

P.2

COUVERTURE MÉDIATIQUE DES LÉGISLATIVES

L'ANIRAV RAPPELLE LES RÈGLES

En prévision des législatives du 2 juillet prochain, l'ANIRAV a appelé mardi dernier l'ensemble des médias privés et publics au respect des règles juridiques, professionnelles et déontologiques régissant la couverture médiatique du processus électoral.

Par Malika Azeb

Le communiqué a indiqué que « dans le cadre des préparatifs en cours pour les élections législatives de 2026 et soucieuse de garantir une couverture médiatique professionnelle et responsable consacrant les principes de pluralisme, de transparence et d'intégrité, l'ANIRAV rappelle à l'ensemble des médias publics et privés la nécessité de respecter scrupuleusement les règles juridiques, professionnelles et déontologiques régissant la couverture médiatique des différentes étapes du processus électoral, conformément aux dispositions de la Constitution, de la loi n° 23-20 relative à l'activité audiovisuelle ».

Dans ce sens, l'ANIRAV a émis quelques recommandations en évoquant la nécessité de respecter les principes de neutralité, d'objectivité et d'indépendance dans le traitement de l'information et des programmes politiques liés aux élections législatives, d'une manière à garantir au citoyen un droit à une information honnête, équilibrée et crédible, tout en évitant la diffamation et le dénigrement des candidats ou des listes électorales, ainsi que de s'abstenir de porter atteinte à la vie privée des candidats aux élections.

D'autre part, l'ANIRAV a instruit les médias à garantir à l'ensemble des listes en lice, des partis politiques et des candidats indépendants un accès juste et équitable au temps consacré à la couverture médiatique et à l'expression politique.

L'Autorité insiste également sur la nécessité de « s'abstenir de diffuser ou de publier tout contenu susceptible d'influencer illégalement les électeurs, de porter atteinte à l'image des candidats ou des listes électorales ou



de violer leur vie privée », appelant aussi à « s'abstenir de diffuser tout discours de haine incitant à la discrimination, à la violence ou au régionalisme ou portant atteinte à l'unité nationale, ainsi que tout contenu comportant de la désinformation concernant le processus électoral ».

Le communiqué précise également que « les médias doivent veiller à une séparation claire entre les contenus rédactionnels et les contenus publicitaires, et interdire la diffusion de tout message publicitaire à caractère de propagande électorale en dehors du cadre légal en vigueur », et à « respecter les règles du silence électoral en s'abstenant de tout

contenu de propagande directe ou indirecte en faveur des candidats ou des listes de candidats durant la période fixée par la loi ».

Il est également interdit de publier ou de diffuser des sondages d'opinion et des intentions de vote dans les délais légaux prévus, ainsi que de diffuser tout indicateur ou résultat partiel avant la fermeture définitive du dernier bureau de vote.

L'ANIRAV a, dans ce contexte, appelé à se « référer exclusivement aux sources officielles habilitées pour la diffusion des informations relatives au taux de participation et au résultat du scrutin, et vérifier rigoureusement l'exactitude des informations avant

leur publication ou leur circulation ».

Elle a également préconisé de veiller « à garantir l'intégrité des équipes rédactionnelles des programmes et des journaux d'information liés aux élections et à ne pas utiliser les médias au service d'intérêts politiques, idéologiques ou financiers ».

Par ailleurs, afin de permettre aux personnes aux besoins spécifiques, particulièrement les sourds et malentendants, de suivre la couverture médiatique des élections, l'ANIRAV a souligné l'importance d'assurer « la traduction en langue des signes ou le sous-titrage ».

L'Autorité a fait savoir qu'elle « veillera, dans la limite de ses prérogatives, au respect, par les médias audiovisuels, des règles professionnelles et juridiques régissant le processus électoral, et prendra les mesures légales et réglementaires nécessaires en cas de dépassements ou de manquements portant atteinte à l'intégrité de la couverture médiatique des élections législatives ».

L'ANIRAV a appelé l'ensemble des institutions médiatiques à contribuer à la réussite de cette importante échéance nationale et souligne que le journalisme professionnel et responsable demeure un partenaire essentiel pour renforcer la confiance et consolider la pratique démocratique.

En dernier lieu, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel a exhorté les médias nationaux à respecter les règles éthiques et professionnelles devant prévaloir lors de la couverture du prochain scrutin, y compris la campagne électorale, tout en les avertissant qu'elle recourra à l'application des mesures réglementaires en cas de manquement.

MA

EDUCATION NATIONALE / MODERNISATION

LES RÉSULTATS SCOLAIRES ACCESSIBLES EN LIGNE

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé que les parents d'élèves des trois cycles d'enseignement peuvent désormais consulter les résultats du troisième trimestre de l'année scolaire 2025-2026. Ce service concerne également les résultats des examens blancs des classes terminales et est accessible via l'espace numérique dédié aux parents.

Par Hamida Indja

Le ministère de l'Éducation nationale a précisé dans un communiqué, ce mardi, que les parents d'élèves ont maintenant la possibilité d'accéder aux résultats du troisième trimestre de cette année scolaire 2025-2026, à travers leur espace personnel sur le système d'information du secteur éducatif.

Cette décision concerne les élèves des trois cycles d'enseignement, à savoir le primaire, le moyen et le secondaire. Elle permet aux parents des classes terminales de

consulter les résultats des examens blancs organisés dans le cadre de la préparation aux examens officiels.

Le ministère indique que l'accès à ces résultats se fait via l'espace numérique « Awliyaa », disponible sur la plateforme du secteur de l'éducation nationale à l'adresse : <https://awliyaa.education.dz>.

Dans son communiqué, le ministère rappelle que ce service numérique est accessible à tous les parents qui ont effectué les démarches réglementaires nécessaires, consistant à créer et activer un compte sur le système d'information « espace Awliyaa

», puis à faire valider ce compte par le directeur de l'établissement scolaire concerné.

Concernant les parents qui n'ont pas encore terminé ces procédures, le ministère les invite à finaliser les étapes techniques et administratives demandées. Cette démarche leur permettra de bénéficier pleinement des différents services numériques proposés par le système d'information de l'éducation nationale, car cette plateforme facilite le suivi de la scolarité des élèves et améliore la communication entre les familles et les établissements scolaires.

Le ministère de l'Éducation nationale remercie les parents pour leur soutien et leur intérêt pour l'utilisation d'Internet à l'école. Il salue leur bonne participation depuis le lancement de ces services en ligne.

Enfin, le ministère a réaffirmé sa volonté de poursuivre ses efforts pour développer davantage les prestations numériques proposées aux parents et aux écoles. L'objectif est de faciliter l'accès aux informations scolaires et d'améliorer la qualité des services dans le cadre éduca

HI

INCENDIE AU SIÈGE DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION

TOUS LES SERVICES FONCTIONNENT NORMALEMENT

Le ministère de l'Éducation nationale a indiqué, mercredi dans un communiqué, que tous ses services fonctionnent normalement sans que l'incendie survenu mardi soir dans son bâtiment n'ait eu la moindre incidence sur leurs activités.

"L'incendie qui s'est déclaré, mardi soir à 19h08, à la suite d'une étincelle

électrique dans le salon d'honneur du ministère, a été totalement maîtrisé grâce à l'intervention immédiate des services de la Protection civile", précise la même source.

Dans son communiqué, le ministère a tenu à rassurer l'ensemble des citoyennes et citoyens, la communauté du secteur, les élèves et leurs

parents en affirmant que "tous ses services fonctionnent normalement sans la moindre incidence".

Le ministère a également adressé ses remerciements et exprimé sa gratitude aux services de la Protection civile et de la Sûreté nationale, ainsi qu'à toutes les autorités qui ont contribué à l'intervention rapide et efficace

pour éteindre l'incendie et sécuriser le siège, saluant "le sens élevé des responsabilités et la coordination rigoureuse relevés tout au long de l'intervention", conclut le communiqué.

RA

L'ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HONORE LES SPORTIFS COURONNÉS DANS DIVERSES COMPÉTITIONS CONTINENTALES ET MONDIALES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi au Palais du Peuple (Alger), une cérémonie en l'honneur des sportifs couronnés dans diverses compétitions continentales et mondiales.

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement et de hauts cadres de l'Etat.

Le président de la République a ainsi distingué l'équipe nationale féminine de basket-ball sur fauteuil roulant, l'équipe nationale de gymnastique, l'équipe nationale de badminton, l'équipe nationale de judo, l'équipe nationale de boxe, l'équipe nationale d'athlétisme, l'équipe nationale de lutte, l'équipe nationale de planche à voile et l'équipe nationale de tennis de table, en reconnaissance de leurs performances et de leurs résultats honorables lors des compétitions continentales et internationales.

Le président de la République a également honoré l'équipe de l'USM Alger, vainqueur de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) 2026.

Ont également été distingués la championne du monde de gymnastique Kaylia Nemour, l'athlète de saut en hauteur Younes Ayachi, le coureur Zakaria Touahria, l'athlète de Kung Fu Wushu Merouane Abdelmohsen Adimi, les karatékas Cylia Ouikene et Louiza Abouriche,



le judoka Driss Messaoud Reouane et la boxeuse Fatiha Mansouri.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Sports, M. Walid Sadi, a salué l'engagement du président de la République à soutenir et à accompagner le sport national, adressant, au nom de la communauté sportive, ses remerciements au président de la Ré-

publique, tout en lui exprimant sa gratitude pour "l'intérêt majeur et le soutien continu" accordés au sport national.

Le ministre a, en outre, souligné que cette distinction marquera "une étape importante dans le parcours de ces champions les incitant à poursuivre le travail pour hisser haut l'emblème national dans les différents événements sportifs inter-

nationaux".

"En application des orientations du président de la République, nous nous engageons à continuer à inculquer la culture de l'excellence dans les milieux sportifs, à travers le projet du champion olympique, afin d'accompagner les talents, de mobiliser les fédérations sportives et de réunir les conditions qui permettent à l'élite sportive d'honorer l'Algérie dans les différentes échéances sportives internationales et continentales, tout en élargissant la base de la pratique sportive", a-t-il ajouté.

Le ministre a également tenu à saluer "le patriotisme sincère" des sportifs de la communauté nationale à l'étranger et leur choix de représenter l'Algérie et de défendre ses couleurs dans différentes disciplines.

Au terme de la cérémonie, le président de la République a pris une photo-souvenir avec les sportifs distingués, ainsi qu'avec les joueurs et les dirigeants de l'équipe de l'USM Alger, qui ont, à leur tour, offert la Coupe de la CAF 2026 et un maillot du club au président de la République.

RA

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES MINISTRES DU SECTEUR DES HYDROCARBURES DU NIGERIA ET DU NIGER

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le ministre d'Etat des Ressources pétrolières (Gaz) de la République fédérale du Nigeria, pays frère, M. Ekerikpe Ekpo, et le ministre du Pétrole de la République du Niger, pays frère, M. Hamadou Tini, ainsi que les délégations les accompagnant.

Ont assisté à l'audience, le ministre d'Etat,

chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et le Président-directeur général du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi.

RA

68^E ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE L'ARTISTE-MARTYR ALI MAËCHI

L'ENGAGEMENT ARTISTIQUE DURANT LA GUERRE DE LIBÉRATION MIS EN AVANT

L'apport et l'engagement artistique dans la lutte pour l'Indépendance et la préservation de la mémoire nationale, ont été évoqués mercredi à Alger, à l'occasion du 68^e anniversaire de l'assassinat de l'artiste-martyr Ali Maâchi.

S'exprimant au Forum du quotidien El Moudjahid, les participants à cette rencontre ont mis en exergue la dimension culturelle et militante de la lutte pour l'Indépendance de l'Algérie à travers notamment le théâtre, la musique et la poésie, qui ont servi d'outils de résistance intellectuelle face à la colonisation française.

Le chercheur en patrimoine, Abdelkader Bendamèche, a rappelé que la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), créée en 1956 avec une cinquantaine d'artistes de différentes disciplines, avait joué un "rôle majeur" durant la Guerre de libération, en contribuant à internationaliser le combat légitime des algériens pour l'Indépendance.

Citant, entre autres, Ali Maâchi, Ababsa El Badi et Aïssa Messaoudi, l'intervenant a expliqué que le combat de ces artistes-martyrs a contribué à la préservation de l'identité algérienne par l'art.

Il a également souligné la symbolique de la date du 8 juin 1958, consacrée Journée de

l'artiste, en rappelant la participation au combat libérateur de figures artistiques marquantes à l'image de Mohamed Iguerbouche, Aïssa Messaoudi, Ababsa El Badi et autres.

Pour sa part, l'auteur et chercheur en histoire, Amar Belkhouja, a évoqué les pratiques barbares de l'armée coloniale durant la glorieuse Guerre de libération nationale.

Evoquant des figures historiques marquantes, le chercheur a relevé le "sens élevé de l'éthique" des moudjahidines algériennes face à la "cruauté systématique" de la France coloniale.

De son côté, Abdelhamid Rabia, comédien de théâtre et de cinéma, a rendu hommage à Ali Maâchi, qualifié de "figure emblématique de la musique algérienne et un fervent militant de la cause nationale".

Cet artiste polyvalent, a-t-il rappelé, a su "fusionner son talent de compositeur et d'interprète avec un engagement pour la cause nationale, notamment à travers son œuvre célèbre "Angham Djazaïr".

Ali Maâchi, a-t-il poursuivi, a laissé un héritage artistique riche qui symbolise l'unité nationale et la diversité des rythmes traditionnels.

RA

AFRIPOL

CLÔTURE À ALGER DE LA SEMAINE D'ACTION DÉDIÉE À LA DÉTECTION DES FAUX DOCUMENTS DE VOYAGE

La deuxième édition de la Semaine d'action dédiée à la détection et à l'examen des documents de voyage suspects ou falsifiés, organisée conjointement par le Mécanisme de l'Union africaine pour la coopération policière (AFRIPOL) et la Police fédérale allemande, a été clôturée, mercredi à Alger.

Cette opération a mobilisé plus de 70 Etats membres et partenaires d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Sud, dans le cadre du renforcement de la coopération internationale contre la criminalité transfrontalière. Elle consiste en l'utilisation d'un guichet d'assistance commun (Helpdesk), basé au siège d'AFRIPOL à Alger et dédiée à la vérification rapide des documents de voyage. Elle se déroule en parallèle de la formation, du renforcement des capacités, de la programmation et des opérations à AFRIPOL, Mohamed Benaided, a indiqué à l'APS, que "l'initiative vise à soutenir les capacités des Etats membres, notamment les services de police, les institutions nationales et les autorités de contrôle des frontières".

Il a expliqué que ce guichet d'assistance permet de pallier le manque de moyens des agents de première ligne et d'éviter les attentes injustifiées des voyageurs, "en fournissant, en deux à cinq minutes, une réponse définitive d'AFRIPOL sur l'authenticité du document suspect ou le signalement d'un individu

recherché". En termes de bilan, le responsable a révélé que plus de 500 requêtes ont été traitées durant cette semaine d'action, permettant l'interpellation de plusieurs criminels recherchés depuis plusieurs années et qui utilisaient de faux documents de voyage.

M. Benaided a affirmé, à cette occasion, que "l'Algérie constitue un pilier fondamental dans la lutte contre la criminalité tant au niveau continental qu'international", mettant en exergue "l'excellence de l'expertise algérienne".

Il a rappelé, à ce titre, que l'Algérie a doté l'AFRIPOL de systèmes et d'équipements de communication hautement sécurisés.

De son côté, l'officier de liaison de la police fédérale allemande en Algérie, Bjorn Banicsh, a souligné que "le principal acquis de cette opération réside dans la rapidité de l'assistance fournie par des experts qualifiés aux agents de première ligne face à des documents suspectés de falsification".

Il est à rappeler que la première édition s'est déroulée en 2023 et avait regroupé 16 pays africains dont les requêtes étaient traitées en Allemagne. Pour cette deuxième édition, l'opération a réuni 70 pays de trois continents, sous la houlette d'une cellule d'experts basés au siège d'AFRIPOL avec des équipements de pointe.

RA/APS

MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE DE GOROU BANDA AU NIGER SYMBOLE DE L'EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE ALGÉRIEN ET DE LA FRATERNITÉ AFRICAINE

La centrale électrique de solidarité de Gorou Banda, implantée à Niamey et inaugurée mercredi par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en présence de son homologue nigérien, M. Ali Mahamane Lamine Zeine, marque une étape majeure pour Sonelgaz-International. Selon son président-directeur général, Yazid Djellouli, il s'agit du premier projet énergétique réalisé par la filiale à l'étranger, annonçant ainsi le lancement concret de son développement sur les marchés internationaux.

Par Youcef Hamidi

S'exprimant auprès de l'APS à l'issue de la cérémonie, M. Djellouli a indiqué que cette infrastructure, dotée d'une capacité de production de 40 mégawatts, a été engagée dès le mois de mars, juste après la signature des accords de coopération entre l'Algérie et le Niger. Il a qualifié sa réalisation de « véritable prouesse industrielle et logistique », rendue possible grâce à l'expérience accumulée par l'Algérie dans la conduite de vastes programmes de production d'électricité.

Il a expliqué que, conformément aux directives du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, et dans le cadre des orientations fixées par le président de la République, Sonelgaz-International a immédiatement entrepris le transfert des équipements indispensables à la concrétisation du projet.

Le responsable a souligné que cette opération a nécessité un important démontage logistique. Il a notamment évoqué la mise en place d'un véritable pont aérien, Air Algérie Cargo ayant effectué plus d'une vingtaine de rotations afin d'acheminer l'ensemble du matériel nécessaire au chantier.

Il a également précisé qu'une cinquantaine de cadres, d'ingénieurs et de techniciens ont été mobilisés sur le site depuis la fin du mois de mars. Cette forte implication a permis d'achever les travaux en seulement deux mois et demi, un délai particulièrement court pour une infrastructure de cette envergure.

Selon M. Djellouli, la réalisation de cette centrale dans un temps record constitue la première concrétisation des ambitions africaines de Sonelgaz-International. Il a assuré que d'autres projets verront prochainement le jour, aussi bien au Niger que dans plusieurs autres pays du continent.

Cette nouvelle installation contribuera, a-t-il indiqué, au renforcement du système énergétique nigérien en augmentant d'environ 20 % la production nationale d'élec-



tricité. Elle permettra également d'améliorer la sécurité d'alimentation de la capitale, Niamey, en répondant à une partie croissante de ses besoins énergétiques.

Abordant les perspectives de développement de l'entreprise, le PDG a annoncé le démarrage prochain d'un autre projet de centrale électrique d'une capacité de 40 mégawatts à N'Djamena, au Tchad. Cette initiative s'inscrit dans un programme plus large visant la réalisation d'infrastructures énergétiques dans plusieurs pays africains.

Il a en outre révélé que des discussions avancées sont actuellement menées avec différents partenaires africains en vue du lancement de nouveaux projets. Cette démarche traduit la volonté de Sonelgaz-International d'asseoir durablement sa présence sur le continent africain.

Concernant la coopération avec le Niger, M. Djellouli a précisé qu'elle ne se limite pas à la seule production d'électricité. Des études sont actuellement menées pour la réhabilitation et le

renforcement du réseau électrique, notamment sur l'axe Niamey-Agadez. Selon lui, ces travaux préparatoires devraient déboucher sur la conclusion de futurs contrats.

Il a rappelé que Sonelgaz a déjà participé à la réalisation de programmes énergétiques de 8 000 MW et de 4 000 MW en partenariat avec de grandes entreprises internationales. Cette expérience a permis la création de Sonelgaz-International et favorise aujourd'hui l'exportation du savoir-faire algérien à travers le continent.

Créée récemment pour porter les ambitions africaines du secteur énergétique national, cette filiale a pour mission de valoriser l'expertise développée en Algérie et de conquérir de nouveaux marchés grâce à des projets structurants répondant aux besoins énergétiques des pays africains.

De son côté, le directeur de la communication du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Khalil Hedna, a estimé que la mise en service de la centrale de Niamey représente une étape dé-

terminante dans le processus d'internationalisation de la filière électrique algérienne.

Il a rappelé que cette dynamique repose à la fois sur la création de Sonelgaz-International, qui constitue le bras opérationnel du groupe à l'étranger, et sur le développement des capacités industrielles nationales, notamment dans le domaine de la fabrication locale d'équipements électriques.

M. Hedna a également mis en avant l'importance du volet formation. Plusieurs cadres nigériens ont bénéficié de programmes spécifiques destinés à leur permettre d'assurer l'exploitation et la maintenance des nouvelles installations dans les meilleures conditions.

Il a par ailleurs annoncé qu'un projet de comptoir de pièces de rechange est actuellement à l'étude au Niger afin de garantir la maintenance des équipements et la pérennité des infrastructures réalisées.

Pour sa part, la directrice générale de la NIGELEC, Mme Fati Abarchi, a salué la qualité de la coopération entre le Niger et l'Algérie dans la concrétisation de cette nouvelle centrale électrique mise en service à Niamey.

Elle a exprimé sa reconnaissance envers le peuple algérien ainsi qu'aux présidents des deux pays pour leur engagement en faveur de ce projet, soulignant que cette infrastructure constitue une avancée majeure pour le système électrique nigérien.

Mme Abarchi a également qualifié la collaboration avec Sonelgaz-International d'« expérience exceptionnelle », estimant qu'elle est appelée à se poursuivre et à se consolider au cours des prochaines années.

En conclusion, elle a affirmé que cette réalisation « entrera dans l'histoire » et s'inscrit dans une dynamique de coopération durable entre les deux entreprises, au service du développement énergétique du Niger et du renforcement des relations entre les deux pays.

Y.H

LE PREMIER MINISTRE QUITTE NIAMEY AU TERME D'UNE VISITE OFFICIELLE AU NIGER

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a quitté, mercredi, Niamey, au terme d'une visite officielle au Niger, au cours de laquelle il a procédé à l'inauguration de la centrale électrique de solidarité algéro-nigérienne d'une capacité de 40 mégawatts.

Ce projet a été réalisé à titre de don de l'Algérie à la République du Niger, partant de la profondeur des relations de fraternité, de coopération et de solidarité entre les deux pays et en soutien aux efforts de développement et de renforcement de l'infrastructure énergétique au Niger. Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, avait coprésidé avec son homo-

logue nigérien, M. Ali Lamine Zeine Mahaman, la cérémonie d'inauguration de cette installation énergétique, fruit de la coopération algéro-nigérienne dans le domaine énergétique. M. Sifi Ghrieb avait ensuite été reçu par le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, auquel il a transmis les salutations fraternelles du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et

son engagement personnel à œuvrer au renforcement des liens de fraternité et des relations de solidarité et de coopération entre les deux pays frères.

Le Premier ministre a été salué à son départ à l'aéroport international de Niamey par le Premier ministre de la République du Niger et l'ambassadeur d'Algérie auprès du Niger, M. Ahmed Saadi.

RE

ALGÉRIE-TCHAD

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE À N'DJAMENA DANS LES PROCHAINS JOURS

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, a annoncé, mercredi à Niamey, la pose, dans les prochains jours, de la première pierre du projet de centrale électrique d'une capacité de 40 mégawatts à N'Djamena (Tchad), qui sera réalisé par Sonelgaz International, dans le cadre de l'expansion de ses activités au niveau continental.

Le ministre s'exprimait en marge de la cérémonie d'inauguration de la centrale électrique de solidarité algéro-nigérienne d'une capacité de 40 mégawatts à Gorou Banda (Niamey), présidée, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le Premier

ministre, M. Sifi Ghrieb, aux côtés de son homologue nigérien, M. Ali Lamine Zeine Mahaman.

A cette occasion, M. Adjal s'est félicité du parachèvement du projet de la centrale électrique à Niamey, soulignant que cette réalisation témoigne de la capacité de Sonelgaz International à concrétiser de grands projets énergétiques hors des frontières nationales dans les délais impartis.

Il a également fait savoir que l'entreprise a entamé les préparatifs pour de nouveaux projets dans nombre de pays africains, à commencer par une centrale électrique de 40 mégawatts au Tchad, dont la pose de la première pierre est prévue

dans les tout prochains jours.

Dans le même contexte, le ministre a fait état d'un intérêt et d'une demande croissante pour l'expertise de Sonelgaz International de la part de plusieurs pays africains, dont la Côte d'Ivoire et le Mozambique, soulignant que ces projets s'inscrivent dans le cadre d'importants programmes énergétiques que l'entreprise s'emploiera à concrétiser en s'appuyant sur son expertise technique et sa capacité à réduire les délais de réalisation.

Sonelgaz International sera une locomotive pour les entreprises algériennes publiques et privées, en les associant aux différentes phases de réalisation des projets selon le prin-

cipe de la chaîne de valeurs, ce qui renforcera la présence des compétences et des entreprises nationales sur les marchés africains, a-t-il soutenu.

Pour rappel, l'Algérie et le Tchad avaient signé, en mai dernier, un accord portant sur la réalisation d'une centrale électrique à N'Djamena, dans une démarche visant à renforcer la coopération entre les deux pays, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir les pays africains et à promouvoir la coopération Sud-Sud.

RE

FORMATION PROFESSIONNELLE À CONSTANTINE AU CŒUR DE LA SOUVERAINETÉ PHARMACEUTIQUE ALGÉRIENNE

Réunis mercredi à Constantine, les participants à la journée d'étude consacrée au Centre d'excellence spécialisé dans les industries pharmaceutiques ont unanimement salué son rôle stratégique. Selon eux, cet établissement est appelé à former des compétences pointues capables d'accompagner l'essor de l'industrie pharmaceutique nationale et de consolider la sécurité du médicament en Algérie.

Par Ali Boudefel

La rencontre s'est tenue au Centre "Abdelmadjid Zitoun", situé dans la circonscription d'Ali Mendjeli. Elle s'inscrit dans la dynamique engagée par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, qui œuvre à l'émergence de centres d'excellence dans les filières jugées prioritaires. Cette orientation traduit les directives des hautes autorités du pays et les recommandations issues des Assises nationales de la formation professionnelle. Prenant la parole à l'ouverture des travaux, le conseiller



auprès de la ministre, Seddik Koudil, a affirmé que ces centres constituent l'un des piliers fondamentaux de la nouvelle vision sectorielle, dont l'ambition est d'élever la qualité de la formation et de l'arrimer aux besoins concrets de l'économie nationale. Il a précisé que la journée vise à jeter les bases opérationnelles d'un déploiement de ces centres à l'échelle nationale, en identifiant les

besoins des entreprises, en concevant des parcours adaptés et en formant des formateurs aux standards internationaux. Cette démarche, a-t-il souligné, soutient directement la stratégie nationale de sécurité pharmaceutique. De son côté, le directeur de wilaya Abdelkrim Driss a expliqué que le choix de Constantine n'est pas anodin : la ville dispose d'un tissu industriel dense,

regroupant de nombreuses unités de production, de conditionnement et de distribution de médicaments, ce qui en fait un ancrage naturel pour ce centre. Il a insisté sur la nécessité d'aligner l'offre de formation sur les attentes des opérateurs économiques, afin de fournir une main-d'œuvre réellement qualifiée. Il a également indiqué que la direction de wilaya travaille en étroite collaboration avec ses partenaires pour renforcer la formation pratique et favoriser l'insertion des diplômés dans les entreprises du secteur. La journée a par ailleurs permis d'identifier des lacunes dans certaines spécialités et d'esquisser des pistes pour améliorer les programmes et moderniser les équipements. La journée a réuni entreprises économiques et experts pharmaceutiques autour d'ateliers de travail concrets. Après un état des lieux de la formation dans la wilaya, les participants ont collectivement défini les besoins du secteur et tracé les grandes orientations des futurs programmes, faisant de cet événement un moment charnière pour l'avenir de la formation pharmaceutique en Algérie.

A.B

LOGEMENT AADL À MOSTAGANEM

3.000 NOUVEAUX LOGEMENTS PRÉVUS À SAYADA, 3.600 AUTRES EN VOIE D'ATTRIBUTION

Les services de la wilaya de Mostaganem ont arrêté le site devant accueillir la tranche supplémentaire du programme AADL 3 : c'est la zone d'extension urbaine "Souk El-Lil", dans la commune de Sayada, qui a été retenue pour abriter les 3.000 logements prévus, selon un communiqué publié mercredi par la cellule de communication du cabinet du wali.

Le wali Ahmed Boudouh a personnellement instruit les responsables concernés de réserver l'assiette foncière de ce secteur, situé au sud de Mostaganem, à la réalisation de cette tranche. Il a également exigé l'élaboration d'un plan d'aménagement global couvrant l'ensemble du site, dont la superficie atteint 30 hectares. Ce plan devra

intégrer non seulement les logements AADL 3, mais aussi d'autres projets susceptibles d'être implantés sur place, ainsi que tous les équipements publics indispensables aux futurs ensembles résidentiels.

Dans une logique de planification anticipée, le wali a demandé que soient recensés tous les réseaux techniques existants sur le site, qu'il s'agisse de l'eau potable, de l'assainissement, du gaz, de l'électricité ou des télécommunications. Les besoins futurs de la population devront également être évalués en amont. Par ailleurs, le programme principal de 3.600 logements AADL 3, implanté lui au Pôle d'Excellence de la route d'Oran, dans la commune de Mazagan, franchit une étape

décisive : les marchés viennent d'être provisoirement attribués aux entreprises chargées de la réalisation. Ce programme est réparti en trois lots — deux de 1.000 logements et un de 1.600 — auxquels s'ajoutent les travaux d'aménagement extérieur des futurs quartiers. Le Pôle d'Excellence de Mazagan-Basse s'étend sur 78 hectares et peut accueillir plus de 7.000 logements toutes formules confondues. À ce stade, 5.219 unités y sont déjà programmées, dont les 3.600 logements AADL 3 et 1.619 logements de type promotionnel aidé. Le pôle bénéficie en outre de la majorité des équipements publics nécessaires à la vie des futurs résidents.

A.B

TIMIMOUN

CINQ NOUVELLES AGENCES DE TOURISME AGRÉÉES

Cinq (5) nouvelles agences de tourisme ont obtenu leur agrément dans la wilaya de Timimoun, a-t-on appris mercredi des responsables de la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat (DTA).

Portant à 18 agences le nombre d'agences du genre implantées à travers la wilaya, l'agrément de ces nouvelles structures intervient dans le cadre des efforts de relance du tourisme saharien, la promotion qualitative et professionnelle des prestations touristiques, ainsi que la valorisation des potentialités touristiques de la région, a affirmé la DTA, Yamina Temmam.

Ces agences sont appelées, a-t-elle expliqué, à proposer diverses prestations, dont la facilitation des procédures administratives en direction des touristes, l'établissement de visas, l'hébergement, la réservation de billets de vols, l'organisation de circuits touristiques avec l'accompagnement de guides capables de valoriser le patrimoine culturel et les sites

touristiques du Gourara.

Mme Temmam a souligné que ces agences doivent assumer un rôle important dans la promotion du tourisme saharien, à travers la participation aux différentes manifestations continentales et internationales, en vue de nouer des relations avec leurs homologues, promouvoir les échanges touristiques, accueillir les délégations et promouvoir les produits touristiques. Elle a mis l'accent sur l'adoption de prix compétitifs pour attirer les visiteurs et les touristes, avant de faire part des mesures incitatives prises par l'Etat, à travers la facilitation de la délivrance du visa, l'ouverture de nouvelles liaisons aériennes, la disponibilité des structures d'accueil, y compris chez l'habitant.

Ces mesures ont largement contribué à l'affluence des touristes vers la destination saharienne, constituant un apport au développement socioéconomique durable de la région, a-t-elle conclu.

R.R

SAISON ESTIVALE 2026/SKIKDA INSTALLATION DU DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DE 39 PLAGES AUTORISÉES À LA BAINNADE

Le dispositif de surveillance des plages durant la saison estivale 2026 a été installé à travers les 39 plages autorisées à la baignade dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris mercredi auprès du directeur de la protection civile, le colonel Sadek Draouat.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que ce dispositif a été installé en vertu de l'arrêté de wilaya 778 du 16 mai passé fixant la liste des plages autorisées à la baignade durant la saison estivale 2026 et organisant leur sécurité et surveillance.

Selon la même source, les 39 plages autorisées à la baignade se répartissent sur les dix communes de Collo, d'El Marsa, de Skikda, d'Ain Zouit, de Tamalous, de Chraïa, de Kerkera, de Filfila et de Djendel Saadi Mohamed.

Le dispositif qui a été installé le 1er juin et sera maintenu jusqu'au 30 septembre prochain comprend 50 postes de surveillance et mobilise 820 éléments de grades différents, 647 surveillants de plage saisonniers, 120 surveillants de plages professionnels de la protection civile, 32 plongeurs, 10 ambulances, 18 embarcations et divers autres matériels individuels d'intervention, a précisé le même responsable. Le temps de travail de ce personnel s'étend de 9h00 à 19h00, a relevé la même source qui a invité les citoyens de la wilaya et les estivants à éviter les plages non-autorisées à la baignade pour préserver leurs vies. Parallèlement, deux colonnes mobiles ont été installées à l'unité principale Hamrouche-Hamoudi et à l'unité d'Ouled Attia en plus du dispositif de prévention des incendies de champs et d'accompagnement des agriculteurs durant la campagne de moisson battage avec la mobilisation de 5 camions anti-incendies légers dans six communes

R.R

MODERNISATION DES FILIÈRES BÉTAIL ET LAIT AU KENYA

UN INVESTISSEMENT DE 38,6 MILLIONS DE DOLLARS

Au Kenya, l'activité d'élevage contribue à hauteur d'environ 40 % du produit intérieur brut agricole et représente 12 % du PIB national. Désireux d'améliorer les performances de ce secteur, le gouvernement œuvre actuellement à l'établissement d'un environnement réglementaire et financier plus propice à son essor.

Par Nawal Bordji

C'est ainsi que l'exécutif kenyan a prévu de déployer un programme d'investissement d'un montant de 5 milliards de shillings, soit l'équivalent de 38,6 millions de dollars américains, afin de soutenir et de moderniser l'ensemble de la filière élevage. L'annonce a été faite par le président William Samoei Ruto le lundi 1er juin, à l'occasion d'un déplacement officiel dans le comté de Wajir, situé dans le nord du territoire.

D'après un communiqué émanant du ministère de l'Agriculture, les mesures prévues ciblent en priorité les communautés pastorales qui vivent dans les zones arides et semi-arides, connues sous l'acronyme ASALs. L'objectif affiché est triple : accroître la productivité des troupeaux, faciliter l'accès aux marchés et améliorer les revenus de plus de 350 000 éleveurs répartis à travers 21 comtés classés en zones ASALs. Une organisation de l'investissement déclinée par comté.

L'élément central de ce dispositif repose sur la création de County Livestock Investment Companies, des structures implantées au niveau de chaque comté et chargées d'encadrer et d'organiser les éleveurs. Selon les autorités, ces entités auront pour mission de rendre plus aisé l'accès des producteurs aux financements, aux assurances, aux débouchés commerciaux ainsi qu'aux



activités de transformation destinées à créer de la valeur ajoutée.

Pour l'instant, les autorités n'ont pas encore dévoilé les modalités précises du lancement des opérations ni le calendrier prévisionnel. Néanmoins, cette initiative traduit clairement la volonté de Nairobi de consolider la base productive de la filière élevage. Le communiqué officiel précise que « cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus vaste visant à faire du Kenya un pôle régional pour la production et le commerce du bétail, tout en développant les exportations de viande, de produits laitiers et de cuir ». Historiquement, l'élevage kényan reste très tourné vers le marché intérieur, surtout s'agissant des produits transformés, les ventes à l'étranger ne représentant qu'une part modeste de la production totale. Les chiffres compilés par le Bureau national des statistiques (Knbs) montrent par exemple que le pays a généré 641 000 tonnes de viande en 2025, dont seulement 5,6 % (soit 35 000 tonnes) ont été exportées. Sur la même période, la production de lait a

atteint 5,52 millions de tonnes, mais à peine 8 000 tonnes ont été expédiées vers les marchés internationaux.

Cette situation révèle à la fois un manque d'infrastructures de transformation et une productivité animale relativement faible, deux facteurs qui limitent fortement les capacités d'exportation du pays.

Des obstacles persistants à surmonter Dans une analyse de la chaîne de valeur publiée en 2025, l'Institut pour les politiques agricoles et commerciales (IATP) souligne que le sous-investissement reste un problème majeur dans le secteur de l'élevage. Selon ce rapport, « depuis 2015, les initiatives privées dans cette filière n'ont attiré qu'environ 10 % des 500 millions de dollars mobilisés par les finances publiques pour l'agriculture ».

La vulnérabilité face aux épisodes de sécheresse ainsi que les difficultés d'approvisionnement en aliments pour le bétail sont également citées comme des obstacles récurrents. Entre 2020 et 2022, le Kenya a déjà déploré la mort de 2,5 millions de

têtes de bétail sur l'ensemble de son territoire, ce qui a été qualifié de pire catastrophe liée à la sécheresse que le pays ait connue en quarante ans. À cela s'ajoute le problème d'accès à des aliments pour animaux de qualité à un coût abordable sur la période considérée. L'IATP estime, à la lumière de ces différents constats, qu'il devient urgent d'investir davantage dans l'alimentation animale, les équipements de transformation, les capacités de stockage, les systèmes de transport ainsi que dans la chaîne du froid.

Dans ce contexte, le choix de Nairobi de concentrer son nouveau plan d'investissement dans l'élevage sur les zones ASALs apparaît d'autant plus stratégique que les systèmes agropastoraux de ces régions rassemblent près de 70 % du cheptel bovin national et génèrent environ 76 % de la valeur totale de la production de viande bovine. Selon les données du Knbs pour 2024, le Kenya comptait 22,4 millions de bovins, 26,2 millions d'ovins et 38,4 millions de caprins.

N.B

CRISE DE LA DETTE ÉTHIOPIENNE

BRAS DE FER ENTRE ADDIS-ABEBA ET SES CRÉANCIERS PRIVÉS

Au tout début du mois de janvier, l'Éthiopie a fait savoir qu'un accord de principe avait été trouvé avec les porteurs de ses obligations internationales. Pourtant, le groupement des créanciers publics a jugé que cette entente ne respectait pas le principe de comparabilité dans le traitement de la dette. Résultat : Addis-Abeba a été contrainte de renouer des discussions ardues avec des investisseurs privés bien décidés à ne faire aucune concession.

Le 1er juin, le comité représentant les détenteurs d'euro-obligations éthiopiennes a annoncé que certains de ses membres envisageaient sérieusement de recourir à la justice pour défendre leurs intérêts. Ce passage devant les tribunaux ferait suite à l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations portant sur les modalités financières de la restructuration d'un emprunt obligataire d'un milliard de dollars américains, sur lequel le pays avait cessé ses paiements en décembre 2023.

Dans son communiqué, ce groupe de créanciers privés a expliqué que, « face à l'absence de progrès concrets lors des récentes discussions restreintes », plusieurs membres du comité des obligataires ont l'intention d'intenter des actions en justice devant les juridictions anglaises. L'objectif : protéger et faire valoir leurs droits au titre des obligations internationales arrivant à échéance en 2024. Cette menace survient à l'issue d'une

nouvelle série de pourparlers au cours desquels le gouvernement éthiopien avait soumis une offre révisée concernant les conditions de la restructuration.

Proposition rejetée sur-le-champ par les détenteurs des euro-obligations. Le comité a estimé que « la version modifiée de la proposition ne constitue pas une solution viable et négociée de restructuration », tout en se disant néanmoins « ouvert à l'examen d'autres pistes ».

Pour mémoire, en janvier 2026, l'Éthiopie avait conclu avec ses créanciers privés un accord de principe sur les grandes lignes financières de la réorganisation de son unique eurobond. Mais cet accord a été rejeté par le comité des créanciers officiels (OCC) du pays d'Afrique de l'Est. Motif invoqué : il ne répondait pas pleinement aux exigences du principe de comparabilité de traitement de la dette, une règle appliquée par le Club de Paris et le G20. Selon cette règle, un pays endetté ne peut accorder à d'autres créanciers (qu'ils soient privés ou bilatéraux non membres) des conditions d'allègement plus favorables que celles consenties par ses créanciers publics.

Ce désaveu a forcé Addis-Abeba à rouvrir les négociations avec les porteurs d'euro-obligations dès le mois de février, afin d'harmoniser les conditions entre l'ensemble de ses prêteurs.

Une dette extérieure qui culmine à 28,9 milliards de dollars L'économie éthiopienne a subi six

années consécutives de sécheresse ainsi que les contrecoups de la pandémie de Covid-19. Aussi, dès le début de l'année 2021, bien avant le défaut sur son unique eurobond en décembre 2023, le pays avait sollicité une vaste restructuration de sa dette extérieure dans le cadre du programme commun du G20. Le processus d'allègement a toutefois piétiné, notamment à cause du conflit qui a éclaté en novembre 2020 entre le gouvernement central et des groupes rebelles dans la région du Tigré.

Ce n'est qu'en juillet 2025 que l'Éthiopie est parvenue à un accord définitif avec ses créanciers officiels portant sur la réorganisation de 8,4 milliards de dollars de dette. Selon les chiffres officiels, cette opération devrait lui permettre de « libérer plus de 3,5 milliards de dollars de liquidités afin de les affecter à des investissements publics essentiels ».

En juillet 2024, le Fonds monétaire international (FMI) évaluait l'ensemble de la dette extérieure éthiopienne à 28,9 milliards de dollars américains. Plus de la moitié de cet encours est détenue par des institutions financières multilatérales telles que le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD). Sur les 12,4 milliards de dollars dus aux créanciers officiels, la Chine en détient à elle seule 7,4 milliards, tandis que l'Arabie saoudite en possède un peu plus d'un milliard.

N.B

CRISES HUMANITAIRES

L'UNION AFRICAINE APPELLE À DES SOLUTIONS DURABLES

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est réuni mardi, sous la présidence du Nigeria, pour une session consacrée à l'examen approfondi de la situation humanitaire sur le continent. Cette rencontre, placée sous le thème des réfugiés, des déplacés internes et de l'aide humanitaire en Afrique, a été présentée comme une étape indispensable dans la consolidation du système continental de paix et de sécurité, en raison des défis humanitaires immenses qui menacent la stabilité et le développement des États africains.

Par Rihab Taleb

Durant les travaux, les membres du Conseil ont souligné l'urgence de renforcer la coordination et l'action collective face aux flux croissants de populations déplacées. Ces mouvements, provoqués par une combinaison de facteurs — conflits armés persistants, attaques terroristes, crises économiques récurrentes et effets dévastateurs du changement climatique — constituent aujourd'hui l'un des principaux foyers d'instabilité sur le continent.

Le CPS a insisté sur la nécessité de garantir une protection globale et effective aux civils, ainsi qu'aux travailleurs humanitaires, souvent exposés à des risques majeurs dans l'exercice de leurs missions. Il a également rappelé l'importance de faciliter un accès sûr, rapide et sans entrave de l'aide de secours vers les zones sinistrées, afin de répondre aux besoins urgents des populations vulnérables.

Le Conseil a salué les efforts continus déployés à l'échelle continentale pour rendre opérationnelle l'Agence humanitaire africaine (AHA), considérée comme un instrument stratégique pour coordonner et renforcer la réponse africaine aux crises humanitaires. Les membres ont mis en avant l'élan de solidarité historique des pays d'accueil qui, malgré des contraintes économiques et sécuritaires croissantes, continuent d'ouvrir leurs frontières et de partager leurs ressources avec les réfugiés.

Le CPS a rappelé que ces gestes de solidarité doivent être accompagnés d'un respect rigoureux



des instruments juridiques fondamentaux de l'UA et des conventions internationales pertinentes, afin de garantir une protection durable et conforme aux normes établies.

Au cours de la réunion, l'Algérie, représentée par son ambassadeur et représentant permanent auprès de l'UA, M. Mohamed Khaled, a réaffirmé son engagement ferme en faveur de solutions durables face à l'exacerbation des crises humanitaires. L'Algérie a exprimé une profonde préoccupation devant les chiffres alarmants contenus dans le rapport 2025 de la Commission de l'UA, lequel fait état de près de 45 millions de personnes déplacées de force sur le continent.

Ce chiffre englobe entre 10 et 12 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile, ainsi que 32 à 35 millions de déplacés internes, montrant l'ampleur sans précédent des défis humanitaires auxquels l'Afrique est confrontée.

L'Algérie a également réitéré son appel à dissocier totalement l'action humanitaire des considérations politiques et des marchandages, soulignant que toute instrumentalisation de l'aide met en péril la neutralité et l'efficacité des interventions. Cette position est d'autant plus urgente que le financement international destiné à l'action humanitaire en Afrique reste largement insuffisant, ne couvrant que 45 % des besoins identifiés.

L'Algérie a donc mis en avant ses propres efforts humanitaires constants, rappelant son engagement de solidarité qui remonte à plus d'un demi-siècle. Elle a notamment évoqué l'accueil et le soutien apportés aux réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf, où des mesures concrètes ont été mises en œuvre dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services publics, afin de garantir des conditions de vie dignes à ces po-

pulations.

Dans son intervention, l'Algérie a également insisté sur le fait que la seule solution véritablement durable réside dans le traitement des causes profondes des crises humanitaires. Elle a affirmé que le droit inaliénable des réfugiés au retour volontaire dans leurs pays d'origine, dans des conditions de sécurité et de dignité, doit être garanti et respecté.

Cette approche constitue la clé pour mettre fin aux déplacements forcés et rétablir la stabilité à long terme.

À l'issue des travaux, le CPS a lancé un appel solennel en faveur de la mise en place de solutions durables pour soutenir l'action humanitaire en Afrique. Le Conseil a insisté sur le principe du partage équitable des charges et des responsabilités entre les États membres, tout en soulignant l'importance de s'attaquer aux causes structurelles des déplacements forcés. Il a mis en avant la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention des conflits, de médiation et de consolidation de la paix afin de réduire les facteurs générateurs de crises.

Le CPS a également convenu de poursuivre la présentation de rapports périodiques permettant de suivre l'évolution de la situation humanitaire et les tendances des déplacements, et d'orienter les politiques futures.

Les États membres ont proposé un ensemble de recommandations et d'approches stratégiques qui seront intégrées dans le communiqué officiel du CPS destiné à orienter les futures politiques humanitaires du continent.

R.T

ÉPIDÉMIE D'EBOLA

L'INDE ENVOIE PLUS DE 45 TONNES D'AIDE HUMANITAIRE EN OUGANDA

L'Inde a envoyé plus de 45 tonnes d'aide humanitaire en Ouganda, dans le cadre des efforts de lutte contre l'épidémie d'Ebola, a indiqué mercredi le ministère indien des Affaires étrangères.

"En réponse à une demande de la Commission de l'Union africaine, l'Inde a envoyé de l'aide médicale au Centre africain de contrôle et de prévention des maladies afin de soutenir ses efforts de lutte contre Ebola", a précisé le ministère dans un communiqué.

"Le soutien apporté par l'Inde vise à répondre aux besoins du centre en matière de lutte contre l'épidémie d'Ebola dans certaines régions d'Afrique, ainsi qu'à renforcer la résilience des

systèmes de santé et la capacité d'intervention régionale", a-t-il ajouté.

"En tant que mesure d'intervention d'urgence, le premier lot de matériel médical d'environ 2,5 tonnes, comprenant du matériel de protection, des moniteurs de surveillance médicale, ainsi que des médicaments essentiels, a été envoyé le 24 mai 2026 à Kampala en Ouganda", a détaillé le ministère.

Un deuxième lot d'aide médicale de 42 tonnes a été préparé, comprenant notamment des équipements de protection, de matériel de diagnostic et de surveillance, des kits de transport d'échantillons biologiques, des moyens de

prévention des infections.

La République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda ont annoncé une épidémie de fièvre Ebola le 15 mai. L'agent pathogène est le virus Ebola-Bundibugyo, identifié pour la première fois en Ouganda en 2007. L'épicentre de l'épidémie est la province de l'Ituri et les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu sont touchées.

Plus de 1.000 cas suspects de contamination ont été enregistrés dans le pays, avec au moins 240 décès. En Ouganda, neuf cas d'infection et un décès ont été recensés.

RI

SOMALIE

29 TERRORISTES SHEBAB ÉLIMINÉS

Les forces de sécurité somaliennes ont éliminé 29 terroristes du groupe Shebab, dont le responsable de la fabrication d'explosifs, a rapporté mercredi l'Agence nationale de renseignement et de sécurité de Nisa).

L'opération, menée dans les régions de Hiiraan et de Shabeellaha Dhexe, s'est appuyée sur des renseignements signalant un rassemblement de terroristes près de Masjid Ali Gadud (Shabeellaha Dhexe). Aux abords de Buq Aqable

(Hiiraan), "un terroriste chargé de la fabrication d'explosifs, a été éliminé", a indiqué la même source, ajoutant que "des attentats imminents à Bulburde et Jalalaqsi ont été déjoués".

Les terroristes Shebab, chassés des grandes villes, contrôlent encore plusieurs zones rurales, et mènent des attaques régulières.

Ils sont combattus par l'armée somalienne, des milices locales et la mission de paix de l'Union africaine.

RI

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

3.516 MARTYRS ET 10.674 BLESSÉS (NOUVEAU BILAN)

Un total de 3.516 personnes sont tombées en martyrs et 10.674 autres ont été blessées, suite aux frappes sionistes continues sur le Liban, a annoncé mercredi le ministère libanais de la Santé, dans un nouveau bilan.

Dans un communiqué cité par l'agence de presse libanaise, le Centre des opérations d'urgence du ministère

libanais de la Santé publique a précisé que le bilan cumulé de l'agression sioniste s'élève à 3.516 martyrs et 10.674 blessés, depuis le 2 mars.

L'entité sioniste continue de mener des frappes massives sur le Liban en violation du cessez-le-feu entré en vigueur le 17 avril et récemment prolongé de plusieurs semaines.

RI

MOTEUR DE RECHERCHE QWANT SYMBOLE DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE EUROPÉENNE ?

Dans une démarche symbolique visant à renforcer la souveraineté numérique et la protection des données, le Parlement européen a choisi de remplacer Google par Qwant comme moteur de recherche par défaut sur ses ordinateurs internes.

Par Yakout Abina

À compter du 4 juin 2026, les ordinateurs internes du Parlement européen auront Qwant comme moteur de recherche par défaut sur Firefox et Edge, remplaçant ainsi Google. L'information, révélée par Politico et Euractiv, a été communiquée par mail interne aux 720 députés et membres de leurs équipes.

La décision s'inscrit au nom de « l'engagement du Parlement en faveur de la souveraineté numérique et de la protection des données personnelles ». Le choix de la date n'a rien de fortuit. Le même jour, la Commission européenne dévoilait son paquet législatif sur la souveraineté technologique, un ensemble de mesures visant à réduire la dépendance de l'Union européenne vis-à-vis des fournisseurs étrangers.

Lancé en 2013, Qwant se présente comme un moteur de recherche français, conçu pour se distinguer des géants américains par une promesse centrale : la protection de la vie privée. Contrairement à



Google, il ne trace pas ses utilisateurs et ne collecte pas de données personnelles. Il a déjà été adopté dans plusieurs administrations françaises, notamment le ministère des Armées en 2018 ou encore l'administration publique en 2020, où il est devenu le moteur par défaut des agents.

Sur le plan économique, Qwant repose sur un modèle de publicité contextuelle : les annonces sont liées au contenu de la recherche, sans profilage des utilisateurs. C'est une différence structurelle majeure avec Google, qui fonde son efficacité pu-

blicitaire sur la collecte massive de données. Cependant, le principal défi de Qwant reste sa faible adoption : avec seulement 0,92 % des recherches en France, il se situe derrière Ecosia (1,29 %) mais devant DuckDuckGo (0,73 %). À titre de comparaison, Google domine largement avec près de 90 % du marché européen. Un autre défi, plus sérieux, concerne sa dépendance passée à l'index de Bing. Pendant des années, Qwant s'est appuyé sur l'infrastructure de Microsoft pour générer ses résultats. Mais en août 2025, Microsoft a supprimé son API Bing Search

au profit d'une offre centrée sur les agents d'IA. Selon son directeur général, Olivier Abecassis, cette décision a entraîné une chute de moitié des revenus de Qwant, freinant ainsi son ambition de devenir une alternative européenne crédible. Pour renforcer sa position, Qwant a racheté en mai 2025 le métamoteur solidaire Lilo, puis s'est associé en juin 2025 à l'allemand Ecosia dans une coentreprise baptisée European Search Perspective. Leur but est de construire un index européen nommé Staan, une grande base de données indépendante pour répondre aux recherches, sans dépendre des infrastructures américaines. La décision du Parlement européen reste avant tout symbolique. Les députés conservent la liberté de modifier leur moteur de recherche par défaut et de revenir à Google à tout moment. Mais, comme le souligne Euractiv, les dépendances vis-à-vis des géants américains demeurent bien plus profondes : smartphones, suites bureautiques, messageries ou encore services de cloud. En novembre 2025, un groupe de 38 eurodéputés avait d'ailleurs demandé à la présidente Roberta Metsola d'engager une sortie progressive des logiciels Microsoft, une requête autrement plus structurante que le simple choix d'un moteur de recherche. Ce geste n'en reste pas moins significatif. Il s'inscrit dans un mouvement institutionnel plus large, porté par le paquet « souveraineté technologique » présenté hier par la Commission européenne comme pièce maîtresse.

Y.A.

COMPATIBILITÉ ENTRE SMARTPHONES XIAOMI RAPPROCHE ANDROID ET IPHONE GRÂCE AU PARTAGE DE FICHIERS SANS FIL

Par Salim Nait Ouguelmim

Après Google et Samsung, le constructeur chinois intègre une compatibilité entre Quick Share et AirDrop, une avancée qui simplifie les échanges entre les deux écosystèmes, même si cette passerelle demeure dépendante des choix d'Apple. Longtemps, le transfert de fichiers entre un smartphone Android et un iPhone a constitué une source de frustration pour les utilisateurs. Envoyer une simple photo, une vidéo ou un document d'un appareil à l'autre impliquait souvent de recourir à une application de messagerie, à un service de stockage en ligne ou à un lien de partage parfois peu pratique. Cette séparation historique entre les univers Android et Apple commence toutefois à s'atténuer. Xiaomi vient en effet d'annoncer une évolution importante de son système de partage Quick Share, désormais capable d'interagir avec AirDrop afin de transmettre directement des fichiers vers les appareils de la marque à la pomme.

L'annonce a été faite le 1er juin par l'équipe en charge d'HyperOS, le système d'exploitation développé par Xiaomi. Grâce à cette nouveauté, les utilisateurs pourront envoyer rapidement des photos, des vidéos ou d'autres types de documents vers un iPhone ou un autre appareil Apple compatible. Même si le constructeur n'a pas encore précisé la liste complète des smartphones concernés, cette fonctionnalité devrait être déployée progressivement via des mises à jour d'HyperOS. Son arrivée marque néanmoins une étape importante dans le rapprochement des deux principaux écosystèmes mobiles du marché. Xiaomi n'est toutefois pas le premier fabricant Android à franchir ce pas. Le mouvement a été initié par Google à la fin de l'année 2025. L'entreprise américaine a d'abord rendu Quick Share compatible avec AirDrop sur sa gamme Pixel 10 avant d'étendre cette capacité aux Pixel 9 au début de l'année 2026. Quelques mois plus tard, Samsung a suivi la même voie en intégrant cette compatibilité à ses Galaxy S26 lors de leur lancement. D'autres acteurs du secteur ont également confirmé leur intérêt pour cette technologie. La marque Nothing ainsi que Qualcomm, dont les processeurs équipent une

grande partie des smartphones Android, ont annoncé travailler sur des solutions similaires. Cette dynamique laisse entrevoir une diffusion progressive de cette compatibilité à un nombre croissant d'appareils Android.

Cette évolution représente un changement notable par rapport à la situation qui prévalait jusqu'à récemment. Pendant des années, AirDrop est resté une exclusivité Apple, offrant aux utilisateurs d'iPhone, d'iPad et de Mac un moyen rapide et efficace d'échanger des fichiers entre appareils de la même marque. Du côté d'Android, les solutions se sont multipliées sans parvenir à offrir une véritable interopérabilité avec l'écosystème concurrent. Certaines méthodes reposaient sur des codes QR ou sur des serveurs intermédiaires, ce qui compliquait souvent les échanges. Désormais, la possibilité d'effectuer des transferts directs entre Android et iPhone change considérablement la donne pour les utilisateurs qui naviguent quotidiennement entre les deux univers technologiques.

Cette avancée demeure toutefois fragile. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, Apple n'a pas participé au développement de cette compatibilité et ne l'a pas officiellement approuvée. Pour permettre à Quick Share de communiquer avec AirDrop, Google a analysé puis reproduit le fonctionnement du protocole de communication sans fil utilisé par Apple, connu sous le nom d'AWDL. Cette approche de rétro-ingénierie permet aujourd'hui de créer une passerelle entre les deux systèmes, mais elle présente une faiblesse évidente : Apple conserve un contrôle total sur son protocole.

En pratique, une simple modification introduite dans une future mise à jour d'iOS pourrait suffire à perturber ou à bloquer ce fonctionnement. Les développeurs Android doivent donc surveiller en permanence les évolutions apportées par Apple afin de maintenir la compatibilité. La situation peut être comparée à une connexion créée entre deux bâtiments sans accord formel du propriétaire de l'un d'eux : elle fonctionne tant qu'aucune modification n'est apportée à la structure.

L'utilisation de cette fonctionnalité impose également certaines conditions. Pour qu'un appareil Android puisse détecter un iPhone, le propriétaire de ce dernier doit notamment activer l'option AirDrop permettant la réception de fichiers

par « Tout le monde pendant 10 minutes ». Cette configuration temporaire limite naturellement la simplicité de l'expérience. De plus, quelques imperfections techniques subsistent encore. Samsung a par exemple reconnu qu'un transfert de photo depuis certains Galaxy compatibles vers un iPhone pouvait entraîner la suppression des informations de géolocalisation associées à l'image. Le constructeur assure travailler sur une correction destinée à éliminer ce problème.

Parallèlement aux avancées technologiques, le contexte réglementaire européen joue également un rôle dans l'évolution des relations entre Apple et les autres acteurs du secteur. Dans le cadre du Digital Markets Act, la Commission européenne a demandé à Apple d'ouvrir davantage certaines de ses fonctionnalités exclusives aux produits concurrents. Une décision rendue en mars 2025 vise notamment à favoriser une meilleure interopérabilité entre les appareils tiers et les services développés par la firme américaine, dont AirDrop.

Apple conteste toutefois cette orientation et a engagé des recours contre plusieurs dispositions qu'elle considère comme une atteinte à sa propriété intellectuelle et à son modèle économique. Il convient néanmoins de distinguer cette bataille réglementaire de la compatibilité actuellement proposée par Google, Samsung ou Xiaomi. Celle-ci n'est pas le résultat direct des obligations imposées par Bruxelles, mais plutôt le fruit des efforts techniques menés par les acteurs Android pour contourner les barrières existantes.

Quoi qu'il en soit, les deux phénomènes convergent vers le même objectif : réduire les frontières qui séparent les différents écosystèmes numériques. Alors qu'Apple a longtemps cultivé un environnement particulièrement fermé, les pressions du marché, les attentes des utilisateurs et les initiatives de ses concurrents contribuent progressivement à ouvrir des passerelles entre les plateformes. L'intégration de Quick Share et d'AirDrop par Xiaomi illustre parfaitement cette tendance. Reste désormais à savoir si cette coopération de fait pourra s'inscrire dans la durée ou si une future décision d'Apple viendra remettre en cause cette nouvelle liberté d'échange entre Android et iPhone.

S.N.O.

RECYCLAGE DES DÉCHETS

BLIDA SENSIBILISE LES JEUNES AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À l'approche de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Blida, en partenariat avec la Direction de l'environnement, a organisé mercredi une journée d'étude destinée aux stagiaires de formation professionnelle.

Par Halim Dardar

Cette initiative était consacrée à la valorisation et au recyclage des déchets, deux axes considérés aujourd'hui comme essentiels dans la transition vers une économie plus durable. La rencontre a réuni plusieurs spécialistes du secteur qui ont animé des communications portant sur les possibilités d'investissement offertes par le domaine du recyclage. Les participants ont également été informés des mesures d'accompagnement et des facilitations accordées par les pouvoirs publics pour encourager la création de microentreprises, ainsi que du cadre réglementaire régissant la gestion et le traitement des déchets.

Intervenant à cette occasion, le di-



recteur de l'environnement de Blida, Ouahid Tchachi, a souligné l'importance du rôle joué par son secteur dans l'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets. Selon lui, cet appui vise à favoriser l'émergence d'une véritable économie circulaire capable de contribuer à la diversification des sources de richesse, tout en stimulant l'innovation, la création d'activités économiques et le renforcement de la compétitivité.

Le responsable a expliqué que cette approche moderne de gestion des déchets repose sur plusieurs objectifs majeurs. Elle vise notamment à préserver les ressources naturelles, à promouvoir la récupération et le recyclage des matières valorisables, mais aussi à réduire les quantités de déchets orientées vers les centres d'enfouissement. Une telle démarche permet non seulement de limiter les impacts environnementaux, mais

aussi d'améliorer durablement le cadre de vie des citoyens.

M. Tchachi a également indiqué que de nombreuses catégories de déchets recyclables sont disponibles en quantités importantes. Il a cité notamment les déchets plastiques, les matières organiques, les métaux ferreux et non ferreux, le bois, le verre, le papier et le carton. À ces matériaux s'ajoutent les pneus usagés, les huiles usées ainsi que les résidus textiles. Il a estimé que l'investissement dans ce domaine présente un fort potentiel de développement et constitue un créneau prometteur, compte tenu de l'augmentation prévisible des volumes de déchets au cours des prochaines années.

Pour sa part, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, Sadek Saädana, a réaffirmé l'engagement de son secteur en faveur de la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire. Il a rappelé que plusieurs spécialités liées au tri, au traitement et au recyclage des déchets ont été introduites au sein des établissements de formation. Parmi elles figure la spécialité « Gestion et valorisation des déchets », qui connaît un intérêt croissant auprès des jeunes souhaitant s'orienter vers des métiers d'avenir répondant aux nouveaux défis environnementaux et économiques.

H.D

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT
DEUX NOUVELLES INFRASTRUCTURES ENVIRONNEMENTALES POUR DRAÂ E-MIZAN

Deux infrastructures environnementales seront réalisées à Draâ El-Mizan, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, a annoncé mercredi, Mebarek Ait Aoudia, directeur local de l'environnement, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin) placée cette année sous le thème "Maintenant pour le climat".

Il s'agit d'un centre de tri et d'un centre de compostage dont l'aval des pouvoirs publics a été notifié cette semaine à la Direction de l'environnement, a indiqué M. Ait Aoudia, ajoutant que "cet un investissement public important s'inscrit dans

la droite ligne de l'évolution des textes réglementaires en matière de protection de l'environnement".

M. Ait Aoudia a souligné que ces nouvelles infrastructures contribueront à "relancer la politique de l'économie circulaire", ajoutant que "l'on ne parlait plus, aujourd'hui, de déchets mais de produits".

Il a, dans ce sillage, indiqué que ses services ont délivré, depuis le début de l'année, un total de 115 attestations de conformité à des structures intervenant ou ayant un impact sur l'envi-

ronnement, et dressé une vingtaine (20) de procès-verbaux pour des infractions liées essentiellement aux rejets volontaires de produits toxiques.

Soulignant l'impératif de la préservation de l'environnement et de l'anticipation des changements climatiques, le même responsable a insisté sur "l'importance de la veille environnementale, avec l'implication de l'ensemble des citoyens, de la société civile et des comités de village".

R.Env

CHLEF

14 PLAGES MISES EN CONCESSION POUR AMÉLIORER LES PRESTATIONS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Chlef a attribué 14 plages au profit des investisseurs privés, dans le cadre de contrats de concession, en vue d'améliorer les services assurés aux estivants et de dynamiser l'activité touristique, a-t-on appris mercredi auprès de cette direction.

Selon le directeur du secteur, Rachid Bendouda, cette opération s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2026 et de la promotion de l'investissement touristique. Ainsi, 14 plages sur les 26 autorisées à la baignade dans la wilaya ont été retenues pour être exploitées dans le cadre de contrats de concession. Le responsable a souligné que cette démarche est encadrée par un cahier des charges prévoyant l'affectation de 25 % de la superficie de chaque plage à des espaces de services et de loisirs aménagés par les concessionnaires, tandis que les 75 % restants demeurent libres, gratuits et accessibles à l'ensemble des estivants, conformément au principe de gratuité d'accès aux plages et afin d'assurer une meilleure organisation de la saison estivale. Il a ajouté que cette opération de concession a permis à de jeunes

entrepreneurs de bénéficier d'opportunités pour concrétiser des projets innovants dans le domaine du tourisme, contribuant ainsi au soutien de l'investissement et au développement de l'économie nationale.

Parallèlement, la Direction du tourisme et de l'artisanat, en coordination avec plusieurs organismes, les autorités locales et des acteurs de la société civile, a lancé de vastes campagnes de nettoyage des plages. Ces actions ont déjà concerné les plages de Beni Haoua, La Marina (Ténès), Boucheghal (Oued Goussine) et Dechria, avec l'enlèvement des déchets et l'assainissement des sites pour garantir un environnement propre et sécurisé. Sachant qu'une nouvelle opération d'envergure est prévue samedi sur l'ensemble du littoral, selon la même source.

La wilaya de Chlef compte le 2e plus long littoral du pays avec 129 km de côtes, et 26 plages autorisées à la baignade. Le dispositif de surveillance des plages est opérationnel depuis le 1er juin et l'ouverture officielle de la saison estivale est prévue le 18 juin courant, selon la même source.

R.Env

MAUVAIS TEMPS
UNE TEMPÊTE TROPICALE FRAPPE TOKYO, ALERTE AUX INONDATIONS

Une tempête tropicale longeant la côte du Japon depuis lundi progresse mercredi en direction de Tokyo, les autorités mettant en garde contre des inondations dans le sillage de pluies torrentielles et appelant des centaines de milliers de personnes à évacuer. La tempête Jangmi - classée comme "violente tempête tropicale", un niveau en-dessous de "typhon" - a déjà fait 15 blessés dans le sud du Japon mardi, privé d'électricité des milliers de foyers et cloué au sol des centaines de vols. Les autorités ont averti du risque de nouvelles perturbations mercredi, avec de possibles retards dans les transports à Tokyo, tandis que certaines écoles de la capitale ont fermé. Les deux principales compagnies aériennes japonaises, All Nippon Airways et Japan Airlines, ont annulé au total 616 vols - dont 92 vols internationaux - prévus mercredi.

Quelque 370.000 personnes à travers une large bande du pays, allant de l'île de Shikoku (ouest) jusqu'à Tokyo, ont été appelées à évacuer leur domicile, a indiqué le gouvernement dans un communiqué.

A 06H00 mercredi (21H00 GMT mardi), aucun nouveau blessé n'avait été signalé, mais six bâtiments ont été partiellement détruits par ce typhon - rétrogradé depuis -, le premier de la saison à toucher l'archipel.

Des pluies torrentielles ont fait gonfler les rivières dans l'ouest et l'est du Japon, y compris dans la région de Tokyo, et l'Agence météorologique japonaise a émis des alertes aux inondations pour plusieurs régions, notamment la préfecture densément peuplée d'Aichi (centre) ainsi qu'à Tokyo.

R.Env

RÊVE DE RIVAGES LOINTAINS

ENTRE LIBERTÉ D'HIER ET CARCAN D'AUJOURD'HUI

Le sauvetage tout récent de 110 migrants au large de Nouakchott rappelle une réalité devenue familière : des milliers de femmes et d'hommes continuent de risquer leur vie pour franchir des frontières. Derrière ce fait divers maritime se cache une question plus vaste : pourquoi voyager semble-t-il aujourd'hui plus difficile alors que les moyens de transport n'ont jamais été aussi rapides et performants ? Entre liberté de circulation d'hier et contrôles de plus en plus stricts d'aujourd'hui, le voyage raconte aussi l'histoire de notre rapport à la liberté.

Par Chaïmaa Sadou

La dépêche est brève. Les garde-côtes mauritaniens ont secouru 110 migrants africains dont l'embarcation était tombée en panne au large de Nouakchott, dans des conditions météorologiques difficiles. L'opération de sauvetage a duré près de huit heures. Ces migrants, partis de Banjul, en Gambie, ont été pris en charge selon les procédures humanitaires en vigueur. Quelques semaines auparavant, les autorités mauritaniennes annonçaient avoir démantelé 88 réseaux de passeurs impliqués dans le trafic de migrants vers l'Europe. Cette actualité, qui ressemble à tant d'autres, constitue pourtant une porte d'entrée vers une réflexion plus large : celle de la place du voyage dans l'histoire humaine.

Depuis les origines, l'être humain est un voyageur. Les premiers groupes humains ont quitté l'Afrique il y a des dizaines de milliers d'années pour peupler l'ensemble de la planète. Ils ne disposaient ni de cartes modernes, ni de moyens de transport sophistiqués. Ils avançaient guidés par la recherche d'eau, de nourriture, de sécurité ou simplement par la curiosité. Le déplacement n'était pas une exception : il était une condition de l'existence.

Du temps d'Ibn Battuta

Pendant des siècles, les routes commerciales, religieuses et culturelles ont relié les peuples. Les caravanes traversaient le Sahara, les marchands sillonnaient les mers et les pèlerins parcouraient des milliers de kilomètres. Le grand voyageur Ibn Battuta en demeure l'un des symboles les plus célèbres. Parti de chez lui (du Maghreb) en 1325 pour accomplir le pèlerinage à La Mecque, il poursuivit sa route durant près de trente ans. Il parcourut l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, l'Asie centrale, l'Inde, la Chine et une partie de l'Afrique orientale. Son périple, exceptionnel par son ampleur, illustre une époque où les frontières administratives modernes n'existaient pas encore.

Dans les sociétés maghrébines également, le voyage faisait partie du quotidien. Jusqu'au début du XXe siècle, de nombreux pèlerins se rendaient à La Mecque à pied, à cheval ou à dos de chameau. Le trajet durait parfois plusieurs mois. Les difficultés étaient nombreuses : la chaleur, les maladies, les tempêtes



de sable ou les attaques de brigands. Pourtant, les obstacles administratifs restaient limités. Les notions de visa, de contrôle biométrique ou de quotas migratoires étaient encore inconnues. L'être humain était-il libre autrefois ? La réponse mérite nuance, mais sur le plan de la circulation, aucune administration ne lui barrait la route. Cela ne signifie pas que le monde ancien était un espace totalement libre. Les empires imposaient parfois des taxes, certaines régions étaient dangereuses et les guerres pouvaient fermer des routes. Toutefois, la circulation des personnes semblait souvent moins encadrée par la bureaucratie que dans le monde contemporain.

Le contraste avec notre époque est frappant. Jamais l'humanité n'a disposé d'autant de moyens pour se déplacer. L'avion relie des continents en quelques heures. Les trains à grande vitesse réduisent les distances. Les navires transportent des millions de voyageurs chaque année. Les technologies numériques permettent d'organiser un voyage à l'autre bout du monde en quelques minutes.

Pourtant, cette facilité technique s'accompagne d'un renforcement constant des contrôles. Passeports, visas, autorisations électroniques, contrôles de sécurité, justificatifs financiers, assurances, exigences sanitaires ou vaccinales : voyager est devenu un parcours administratif complexe pour une grande partie de la population mondiale. La liberté de circulation dépend souvent du pays de naissance. Un passeport ouvre certaines portes tandis qu'un autre les laisse fermées.

La contradiction ou l'hypocrisie de notre époque

Cette réalité alimente une contradiction majeure de notre temps. Les sociétés modernes célèbrent l'ouverture, la mondialisation et les échanges internationaux. Dans le même temps, elles multiplient les

barrières destinées à contrôler les mouvements humains. Les marchandises, les capitaux et les informations traversent les frontières avec une rapidité inédite, alors que les personnes rencontrent souvent davantage d'obstacles.

C'est dans cette contradiction que s'inscrit le phénomène migratoire contemporain. Beaucoup de migrants ne quittent pas leur pays par simple goût de l'aventure. Ils cherchent un emploi, la sécurité, des études ou de meilleures perspectives de vie. D'autres fuient les conflits, les catastrophes ou la pauvreté. Lorsque les voies légales paraissent inaccessibles, certains se tournent vers les réseaux clandestins. Les passeurs prospèrent précisément là où les possibilités de déplacement se réduisent. Les autorités mauritaniennes ont ainsi annoncé avoir démantelé 88 réseaux de trafic de migrants le 2 mai dernier, preuve que ce phénomène est devenu une activité transnationale organisée.

Mais derrière les chiffres se trouvent des destins individuels. Chaque embarcation interceptée transporte des histoires, des espoirs et parfois des désillusions. Les routes migratoires vers les îles Canaries comptent parmi les plus dangereuses au monde. Les naufrages y sont fréquents et les disparitions nombreuses.

Le désir « d'aller voir ailleurs »

La question posée par ces drames dépasse le seul cadre de la migration. Elle touche à une dimension profonde de la nature humaine : le désir d'aller voir ailleurs. Les anthropologues, les historiens et les écrivains ont souvent souligné cette inclination. Découvrir de nouveaux horizons, rencontrer d'autres peuples, changer de vie ou simplement satisfaire sa curiosité sont des moteurs anciens de l'aventure humaine.

La littérature en témoigne, de L'Odyssée d'Homère au Tour du monde en 80 jours de Jules Verne,

jusqu'à Sur la route de Kerouac. Les récits qui ont marqué les générations sont souvent des histoires de départs, de traversées et de découvertes. Les héros quittent leur foyer pour explorer le monde ou se découvrir eux-mêmes. Le voyage n'est pas seulement un déplacement géographique ; il devient une quête intérieure. Cette permanence dans les œuvres littéraires montre que l'envie de partir appartient à quelque chose de profondément humain.

La mondialisation a certes rapproché les continents. Mais elle a aussi créé une hiérarchie de la mobilité. Certains voyageurs franchissent les frontières avec facilité tandis que d'autres se heurtent à des procédures longues et parfois insurmontables. Le droit de voyager apparaît alors comme une liberté inégalement partagée.

Le sauvetage des 110 migrants au large de Nouakchott rappelle finalement une évidence : l'être humain continue de se déplacer malgré les risques, les interdictions et les obstacles. Les technologies ont transformé les moyens du voyage, mais elles n'ont pas supprimé le désir de partir. Ce désir traverse les siècles, des caravanes d'Ibn Battuta aux embarcations de fortune qui tentent aujourd'hui de rejoindre d'autres rivages.

L'histoire montre que le voyage accompagne l'humanité depuis ses origines. L'homme a progressé technologiquement, mais humainement il s'est emprisonné dans des lois inhumaines qui l'empêchent de bouger. Entre nécessité de réguler les flux et aspiration légitime à la mobilité, le débat reste ouvert. Une chose demeure certaine : certains individus ne trouvent pas leur place là où ils vivent et cherchent ailleurs l'espoir d'une vie meilleure. Quand cet élan est ignoré, ils optent pour des chemins périlleux pour y arriver. Et ajoutent leur fin de vie tragique aux drames maritimes tels que nous les connaissons aujourd'hui.

C.S

FOOT/ MONDIAL-2026

ON VA SE DONNER À 100 % POUR LE PEUPLE ALGÉRIEN, DÉCLARE AISSA MANDI

Le défenseur international algérien Aïssa Mandi a affirmé que les joueurs de la sélection nationale devaient "se donner à 100 % pour le peuple algérien" lors de la Coupe du monde 2026, soulignant l'importance de représenter le pays sur la scène internationale.

Dans un entretien accordé au site officiel de la FIFA, le joueur le plus capé de l'histoire des Verts (114 sélections) a évoqué la fierté et la responsabilité liées au port du maillot national à quelques jours de la participation de l'Algérie au Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

"Dès que tu rentres sur le terrain, ça doit être une grande fierté. On doit se donner à 100 % pour le peuple, pour le pays", a déclaré le défenseur central du LOSC Lille.

Mandi, qui avait participé à la Coupe du monde 2014 au Brésil, a rappelé les difficultés traversées par la sélection après cette édition, marquées notamment par deux échecs dans la course à la qualification au Mondial.

"On a eu beaucoup de moments difficiles en équipe nationale après cette Coupe du monde. Mais à force de travail et de persévérance, on a fait le nécessaire pour retrouver enfin une Coupe du monde après deux échecs", a-t-il expliqué.

Le défenseur de 34 ans estime que l'expérience acquise, notamment après l'élimination face au Cameroun lors des barrages du Mondial 2022, doit permettre à la sélection algérienne d'aborder le tournoi avec davantage de maturité.

"Ce qui fait la différence, c'est d'être plus fort en tant que groupe", a-t-il souligné, insistant sur l'importance du collectif pour rivaliser avec les meilleures nations. Versé dans le rôle de leader au sein d'un effectif rajeuni, Mandi dit vouloir transmettre son expérience aux nouvelles générations afin de préserver les



valeurs de l'équipe nationale. Interrogé sur l'image que l'Algérie souhaite renvoyer lors du Mondial 2026, où elle évoluera dans le groupe J avec l'Argentine (tenante), l'Autriche et la Jordanie, il a répondu : "De la passion. Des joueurs qui se donnent à 100 % pour rendre fier un pays. Une équipe qui ne lâche rien."

L'Algérie retrouve la Coupe du monde pour la première fois depuis l'édition 2014, lors de laquelle elle avait atteint pour la première fois de son histoire les huitièmes de finale avant de s'incliner après prolongation face au futur champion l'Allemagne (2-1).

RS

HAND/COUPE D'ALGÉRIE 2026 (MESSIEURS) LE HBC EL-BIAR REJOINT LA JSE SKIKDA EN FINALE

Le HBC El-Biar s'est qualifié pour la finale pour la finale de la Coupe d'Algérie 2026 de handball (seniors messieurs), après sa victoire face à l'OC Ouargla (33-32, après double prolongation), en demi-finale disputée mardi à la salle de Sidi Okba (Biskra).

Les El-Biarois rejoignent en finale la JSE Skikda, vainqueur un peu plus tôt dans la journée face à l'Olympique El-Oued (26-25, après prolongation), à Ain Touta (Batna).

La finale se jouera le samedi 6

juin à 17h00 à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

Résultats complets des demi-finales de la Coupe d'Algérie de handball 2026 (messieurs) :

JSE Skikda - Olympique El-Oued 26-25 (après prolongation)
IC Ouargla - HBC El-Biar 32-33 (après double prolongations).

RS

FOOT / QUALIF - CAN U23 (PRÉPARATION) DU BIQUOTIDIEN AU PROGRAMME DE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE À ANNABA

La sélection nationale des moins de 23 ans (U23) poursuit son programme de travail pour sa deuxième journée de stage de préparation à Annaba, avec un entraînement biquotidien, dans le cadre de ses préparatifs pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations prévues en septembre prochain, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Mardi matin, les joueurs ont été répartis en trois groupes qui se sont relayés à la salle de gym au niveau du lieu d'hébergement.

Dans l'après-midi et sur le terrain annexe du stade du 19-Mai-1956, les "Verts" ont eu une séance plus soutenue.

Après une série d'exercices techniques variés, le sélectionneur national, Rafik Saïfi, a réparti son effectif en deux groupes afin de travailler différents ateliers technico-tactiques. La séance s'est achevée par une opposition destinée à mettre en place plusieurs variantes tactiques visant à affiner les automatismes collectifs. Arrivé dans la matinée, Kail Boudache a été mis au repos avant d'intégrer le groupe dès mercredi.

En prévision de ce rassemblement, le sélectionneur national avait convoqué 25 joueurs évoluant aussi bien dans le championnat national qu'à l'étranger. Ce stage sera marqué par deux matchs amicaux face à

la sélection mauritanienne de la même catégorie, les 5 et 9 juin au stade du 19-Mai-1956 d'Annaba.

Le staff technique profitera de cette double confrontation pour évaluer l'état de préparation du groupe et apporter les derniers réglages avant le début des qualifications continentales.

La sélection des moins de 23 ans a été constituée dans l'objectif de décrocher une qualification au tournoi olympique de football des Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

Pour rappel, la dernière participation de l'Algérie au tournoi olympique de football remonte aux Jeux de Rio de Janeiro-2016 au Brésil.

RS

FOOT / LIGUE 1 (MISE À JOUR/ 26^e JOURNÉE) LE CRB TIENT EN ÉCHEC L'USMA (1-1) ET REJOINT LA DEUXIÈME PLACE

L'USM Alger et le CR Belouizdad se sont neutralisés (1-1, mi-temps : 1-1), en match disputé mardi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, comptant pour la mise à jour de la 26^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Le Chabab a ouvert le score dès la 4^e minute de jeu grâce à un joli but du Tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda, avant que les "Rouge et Noir" n'égalisent peu avant la pause, sur un penalty transformé par Ahmed Khaldi (40'). En seconde période, le jeu est resté relativement équilibré entre les deux équipes, sans qu'aucune d'entre elles ne parvienne à inscrire le but de la victoire. Le Chabab a terminé le match en infériorité numérique, après l'expulsion du latéral gauche Naoufel Khacef (60') pour contestation de décision arbitrale.

A l'issue de ce résultat, le CRB rejoint la JS Saoura à la position de dauphin (52 pts), alors que l'USMA s'empare de la dixième place avec 37 points. Le club de Soustara disputera un ultime match de mise à jour, jeudi, en déplacement contre l'ES Ben Aknoun (17h00), dans le cadre de la 28^e journée.

RS

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) ES BEN-AKNOUN-USM ALGER UN DERBY ALGÉROIS SANS VÉRITABLE ENJEU

Le derby algérois entre l'ES Ben-Aknou et l'USM Alger, programmé ce jeudi au stade du 20 Août 1955 d'Alger (17h00), comptant pour la mise à jour de la 28^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, sera sans véritable enjeu pour les deux clubs qui n'ont plus aucun objectif majeur à viser pour cette dernière mise à jour du calendrier. Toutefois, l'ESBA (8^e - 41 pts), tâchera de glaner les trois points qui lui permettraient de rejoindre à la 5^e place, l'O. Akbou et la JS Kabylie, alors que les "Rouge et Noir", (10^e - 37 pts), auteurs d'un méritoire nul décroché mercredi soir face au CR Belouizdad (1-1), sont pressés de finir l'interminable marathon des matches en retard, sur une bonne note. Malgré une position modeste au classement, les "Usmistes" peuvent se targuer d'avoir réalisé un prestigieux doublé (Coupe de la Confédération africaine et Coupe d'Algérie).

RS

MANUSCRITS AMAZIGHS TRANSCRITS EN ARABE

THÈME D'UN COLLOQUE PRÉVU LA SEMAINE PROCHAINE

Le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) a annoncé hier mercredi la tenue d'un colloque national ayant pour thème central le « manuscrit amazigh écrit avec des caractères arabes ». Cet événement scientifique et culturel d'envergure se déroulera du 6 au 8 juin de cette année dans la localité de Boussemgoun, dépendant de la nouvelle wilaya d'El Abiodh Sidi Cheikh.

Par Yousra Dali

D'après la même instance, cette rencontre, dont le slogan est « Le manuscrit amazigh, encre identitaire et mémoire historique », a lieu lors de la Journée nationale du livre et de la bibliothèque. Elle s'inscrit dans l'exécution du plan d'actions du HCA pour 2026, notamment sa partie consacrée à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel.

Cette démarche relève également de la mise en œuvre des directives stratégiques de l'État pour préserver et promouvoir l'ensemble des éléments du patrimoine culturel national, ainsi que des actions visant à consolider le statut de la langue amazighe comme pilier fondamental de l'identité nationale.

La source a ajouté que l'intérêt porté au thème du manuscrit amazigh en graphie arabe est particulièrement significatif, car il représente un legs civilisationnel authentique témoignant de la richesse des échanges historiques et culturels entre la langue amazighe et son environnement religieux et savant. Il constitue aussi un des vecteurs majeurs de la mémoire



collective et de la transmission inter-générationnelle des savoirs.

Ce choix répond également à l'importance scientifique et culturelle de ce fonds manuscrit, dont une large portion reste à découvrir, recenser, étudier et mettre en lumière, afin de le réinsérer dans les courants culturels et scientifiques contemporains.

Le colloque offrira donc un cadre méthodologique et scientifique où chercheurs, experts et acteurs culturels pourront partager leurs expériences, intensifier la coopération et stimuler la recherche dans ce secteur clé. Les organisateurs visent à concevoir une vision globale et une approche pluridimensionnelle articulée

autour de plusieurs axes : inventaire et documentation, conservation et restauration, recherche scientifique, numérisation et valorisation, éducation et sensibilisation, gouvernance et partenariats.

Avec la participation de chercheurs, spécialistes, universitaires, laboratoires et experts du patrimoine, le colloque traitera diverses questions : le manuscrit amazigh dans son cadre historique, ses traits linguistiques et philologiques, le manuscrit entre religion et société, sa conservation et valorisation, ainsi que le manuscrit à l'ère numérique.

À cette occasion, plusieurs expositions liées au thème seront montées

avec la collaboration d'universités, d'instituts de recherche, de maisons d'édition, d'associations œuvrant pour les manuscrits et le patrimoine, et d'artisans. On y verra des présentations de livres et manuscrits amazighs, ainsi que des stands d'artisanat et d'arts plastiques. En outre, certaines devantures d'équipements publics à Boussemgoun recevront des inscriptions dans les deux langues nationales. Une fresque murale intitulée « Tamazight et arabe : des passerelles de dialogue » sera dévoilée, tandis que des ateliers destinés à la jeunesse de la wilaya et diverses autres animations seront proposés.

Y.D

LECTURE ET ANIMATION ITINÉRANTES POUR LA JEUNESSE
UN IMMENSE SUCCÈS

La maison des jeunes Azzeddine Medjoubi de la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) a organisé des activités récréatives et ludiques proposées dans le cadre du rendez-vous culturel « Lire en fête », qui ont séduit une foule d'enfants passionnés par la lecture.

Mounira Saâda Khelkhal, directrice de cet équipement culturel, a confié à l'APS que le lancement de cette 14e édition a eu lieu cette semaine (1er juin) à la bibliothèque principale de

lecture publique Mustapha Nettour, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'enfance. D'après la même responsable, l'événement a été ponctué par l'ouverture d'une exposition d'ouvrages scientifiques, pédagogiques et récréatifs, ainsi que par des ateliers de dessin, de coloriage et de création artistique, sans oublier des spectacles en extérieur offrant aux jeunes visiteurs un cadre de divertissement et de repos.

Par ailleurs, d'après le programme établi, la bi-

bliothèque itinérante se rendra jeudi au centre culturel de la commune de Ben Badis, afin de permettre à un large public d'enfants ruraux amateurs de lecture d'enrichir leurs savoirs. Cette nouvelle édition du festival « Lire en fête », qui coïncide avec les congés scolaires estivaux, s'achèvera le 7 juin par une remise de récompenses pour les concours de dessin, de lecture, d'activités pratiques et manuelles, a-t-on indiqué en conclusion.

Y.D

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE
AMATEUR DE MOSTAGANEM
OUVERTURE DES CANDIDATURES
POUR LA 57^e ÉDITION

Le commissariat du Festival culturel national du Théâtre amateur a annoncé, mercredi, l'ouverture des candidatures pour participer à la 57e édition de cette manifestation culturelle, qui se tiendra dans la ville de Mostaganem, indique un communiqué des organisateurs.

Selon le communiqué, cette annonce intervient "dans le cadre des préparatifs de la 57e édition du Festival culturel national du Théâtre amateur, et dans le but d'encourager le mouvement théâtral amateur, ainsi que d'offrir aux jeunes troupes théâtrales l'opportunité de prendre part à cet événement et de mettre en valeur leurs créations artistiques".

Le commissariat a invité les personnes souhaitant participer à cette édition, notamment les responsables des troupes théâtrales des différentes wilayas du pays, à remplir le formulaire conçu à cet effet et mis à disposition via un lien électronique, précise le texte.

La date du 25 juin courant a été

fixée comme dernier délai pour le dépôt des candidatures à cette manifestation culturelle.

A l'issue de cette période, le commissariat procédera à l'examen des dossiers de candidature sous tous leurs aspects et annoncera les résultats sur sa plateforme électronique. Il prendra également toutes les mesures organisationnelles nécessaires pour assurer la tenue de cette édition dans les délais prévus, ajoute le communiqué.

Le Festival culturel national du Théâtre amateur de Mostaganem est considéré comme la plus ancienne manifestation théâtrale en Algérie. Depuis sa création en 1967, il constitue une véritable école pour les nouvelles générations du quatrième art, un espace privilégié pour la découverte des jeunes talents, le perfectionnement des expériences artistiques et la transmission de l'héritage du théâtre algérien, soulignent les organisateurs.

R.C

NOUVELLE APPROCHE ÉDUCATIVE
PAR L'IMAGE
UN CINÉ-CLUB POUR ENFANTS
VOIT LE JOUR À BATNA

Mercredi, Saber Bouzid, directeur de la cinémathèque de Batna (anciennement salle Aurès), a annoncé que cet établissement a lancé une expérience inédite dans le cinéma algérien : la fondation d'un club dédié au jeune public.

Ce club, ouvert aux enfants âgés de 8 à 14 ans, a vu le jour « grâce au franc succès des séances de cinéma pour enfants, souvent suivies d'échanges nourris auxquels les jeunes spectateurs tiennent à participer activement », a expliqué le responsable.

Selon M. Bouzid, l'objectif est d'apprendre aux enfants « à ne plus se contenter de regarder des films, mais à dialoguer avec eux et à formuler des critiques, ce qui peut éveiller leur sensibilité artistique en leur enseignant les bases du langage visuel et en les aidant à donner leur avis sous la guidance de spécialistes du domaine ».

Ainsi, a-t-il poursuivi, le nouveau ciné-club pour enfants « ne se bornera pas à projeter des œuvres, mais organisera des débats et des ateliers interactifs après chaque séance autour du récit, des personnages et des messages que le public en retire ».

Le responsable a également rappelé que la cinémathèque de Batna avait déjà créé un club cinéma pour adultes, qui a connu un grand succès auprès des amateurs du 7ème art vu l'enthousiasme considérable qu'il a généré.

Il est à noter que la salle Aurès, dont l'ouverture remonte au début des années 1960, a rouvert ses portes en 2015 après des travaux de rénovation et de réaménagement, et elle attire actuellement tout au long de l'année une foule notable de cinéphiles.

Y.D

LES NAZIS CACHAIENT LEURS CRIMES

LES SIONISTES LES REVENDIQUENT

(2^e PARTIE ET FIN)

Le 25 août 2025 : une double frappe ciblée sur un bâtiment de l'hôpital Nasser de Khan Younès, où se trouvaient des journalistes d'Al Jazeera, Reuters et AP. Un drone frappe. Les secours arrivent pour évacuer les blessés. Huit minutes plus tard, une deuxième frappe sur les mêmes secours. Vingt morts. Parmi eux, Hossam al-Masri, photographe Reuters depuis des décennies. Son fils de quinze ans était là le lendemain, tenant l'appareil photo détruit de son père. Ce geste d'un enfant tenant la caméra écrasée de son père est plus fort que tous les discours : c'est la mémoire qui refuse de mourir même quand on tue ceux qui la portent.

Par Laala Bechetoula
In mondialisation.ca

Depuis octobre 2023, plus de 400 travailleurs humanitaires ont été tués. Plus de 1 300 professionnels de santé. Le 23 mars 2025 à Rafah : 15 secouristes, clairement identifiables dans leurs véhicules marqués, tués délibérément. Leurs corps retrouvés dans une fosse commune le 30 mars. Le gouvernement israélien a répondu à cela en annonçant, le 31 décembre 2025, l'interdiction d'accès à Gaza pour 37 organisations humanitaires — dont MSF, Médecins du Monde, Oxfam, Handicap International — sous l'accusation grotesque d'« exploitation des cadres humanitaires à des fins de terrorisme ». Tuer les témoins. Interdire les soignants. Couler du béton dans les puits. Tel est le triptyque du crime parfait.

Plus que les nazis : le mot juste devant l'Histoire

Je sais ce que cette section va susciter comme réactions. Je les anticipe et je les refuse. Cette comparaison n'est pas une provocation. Elle n'est pas le produit de l'émotion ou de la partialité. Elle est le résultat d'une lecture froide des faits, des méthodes et des intentions.

Des spécialistes académiques de l'Holocauste et des génocides — pas des militants, des universitaires formés à l'étude clinique des pires crimes de l'humanité — ont établi la comparaison. Ils ont noté que dès septembre 2024, alors que le bilan était bien inférieur au chiffre d'aujourd'hui, Gaza avait déjà dépassé en proportion de victimes civiles la plupart des conflits des soixante-dix dernières années — Vietnam, Yougoslavie, Syrie, Yémen compris. 70 kilotonnes d'explosifs largués sur 365 km² : six fois la bombe d'Hiroshima, sur un territoire six fois plus peuplé que ne l'était cette ville japonaise.

Mais voici ce que la comparaison nazie éclaire spécifiquement et qu'il faut dire sans détours : l'extermination nazie était organisée dans le secret, dissimulée derrière des euphémismes bureaucratiques, niée publiquement par ses auteurs. Les officiers SS avaient honte — non pas de leurs crimes, mais de ce que leur connaissance publique ferait à leur image. C'est pourquoi Himmler disait à ses hommes que ce secret devrait être emporté dans la tombe.

Le ministre israélien de la Défense Yoav Gallant a déclaré devant les caméras : « Nous combattons des animaux humains, et nous agissons en conséquence ». Le ministre Ben Gvir a



© UNICEF/UNI820851

publié sur les réseaux sociaux une vidéo de militants agenouillés, menottés et humiliés, comme un trophée. Des membres de la Knesset ont voté pour la colonisation permanente de Gaza. Des soldats israéliens ont filmé leurs propres destructions et les ont partagées avec fierté. Aucun secret. Aucune honte. Aucun euphémisme. Voilà la différence : les nazis cachaient leurs crimes. Israël les revendique.

« Des soldats israéliens mettent en scène leurs exactions à Gaza dans des vidéos-chocs qui prolifèrent sur les réseaux sociaux »

Ce renversement — la revendication publique du crime — constitue une mutation qualitative dans l'histoire de la barbarie humaine. Il signifie que nous avons franchi un seuil : celui où le bourreau n'a plus peur du regard du monde. Et si le bourreau n'a plus peur, c'est que le monde a déjà abdiqué sa fonction de témoin.

La famine : le crime parfait, le crime sans bruit

Il y a les morts que les bombes font. Bruyantes, visibles, photographiables. Et il y a les morts que la faim fait. Silencieuses, lentes, invisibles. Gaza subit les deux simultanément — et c'est la combinaison des deux qui définit la méthode : on tue vite ceux qui résistent, et on laisse mourir lentement ceux qui survivent.

Le nombre de camions d'aide alimentaire entrant à Gaza est passé d'une moyenne hebdomadaire de 4 200 à seulement 590 après la fermeture de tous les points de passage en février 2026. Cinq organisations humanitaires majeures — dont Oxfam, Save the Children et le Conseil norvégien pour les réfugiés — ont publié en avril un bilan commun : le plan de cessez-le-feu est un échec. Les Palestiniens continuent de subir des privations extrêmes, la faim, des blessures et des pertes humaines. Ce bilan, aucun gouvernement occidental ne l'a repris comme programme d'action. On l'a lu. On l'a classé. On est passé à autre chose.

La malnutrition est aujourd'hui la première cause de mortalité à Gaza, en particulier chez les enfants. La propagation des rongeurs — ces rats qui infestent les tentes, mordent les bébés, contaminent les réserves alimentaires — est devenue une crise de santé publique supplémentaire. L'effondrement des systèmes d'assainissement a inondé les ruelles de Gaza d'eaux usées : 44 % des consultations médicales à Gaza concernent des maladies d'origine hydrique. Boire l'eau qui tue. Manger ce qui reste. Survivre dans les débris de tout ce qui permettait de

vivre. C'est cela, Gaza en mai 2026.

La colonisabilité du monde : le vrai scandale

Malek Bennabi — ce géant de la pensée que l'Algérie a engendré et que le monde arabe n'a pas encore assez lu — avait théorisé le concept de colonisabilité : cette disposition intérieure, cette faille dans la conscience d'une civilisation, qui la rend disponible à sa propre domination. La colonisabilité, ce n'est pas seulement le fait d'être colonisé. C'est le fait d'accepter sa propre servitude, de l'administrer, de finir par la protéger contre ceux qui voudraient en sortir. Le monde arabe de 2026 est un cas d'école de colonisabilité. Ses gouvernements gardent leurs ambassades à Tel Aviv. Ils maintiennent leurs lignes aériennes vers Israël. Ils signent, ou envisagent de signer, des Accords d'Abraham que Trump leur présente comme un bon deal dans un pacte global sur l'Iran. Riyad et Doha ont été mis en demeure par Trump lui-même : normaliser avec Israël ou être exclus de l'accord sur l'Iran. C'est le chantage diplomatique dans sa forme la plus crue — et plusieurs capitales arabes s'apprêtent à céder. Pendant ce temps, Gaza. Pendant ce temps, 72 700 morts. Pendant ce temps, 64 000 enfants tués ou mutilés. Pendant ce temps, 359 journalistes assassinés. Pendant ce temps, la culture, la mémoire, l'eau, les arbres, les universités, les hôpitaux : tout détruit.

Et l'Occident ? Il a transformé le mot « complexité » en bouclier contre la vérité. « La situation est complexe. » Non. Elle ne l'est pas. Elle est simple. Un État bombe systématiquement une population civile enfermée dans un territoire sans issue, détruit ses sources d'eau et de nourriture, tue ses médecins et ses journalistes, rase ses universités et son patrimoine, et revendique tout cela publiquement. C'est simple. C'est un crime. Et le refuser, c'est être complice.

Ibn Khaldoun nous l'a enseigné : les empires ne tombent pas sous les coups de leurs ennemis. Ils s'effondrent de l'intérieur, quand leur assabiyya — leur sens du bien commun, leur cohésion morale — se corrompt jusqu'à l'os. L'Occident est en train de vivre cette décomposition. Un Occident qui a passé deux siècles à proclamer les droits de l'homme et qui ne peut pas prononcer le mot génocide quand il se déroule sous ses satellites est un Occident dont l'assabiyya est morte.

Appel à l'humanité — avant qu'il ne soit trop tard

Je n'écris pas pour ceux qui savent déjà. Je n'écris pas pour les convaincus. J'écris pour ceux qui hésitent en-

core, qui pensent que la politique internationale est trop compliquée pour eux, que ce qui se passe à Gaza est loin, que leur voix ne compte pas, que l'Histoire est écrite par des forces qui les dépassent. J'écris pour leur dire : l'Histoire est toujours écrite par des gens ordinaires qui ont refusé d'être ordinaires à un moment extraordinaire. Les résistants français étaient des instituteurs, des boulangères, des cheminots, des étudiants. Les militants du mouvement des droits civiques américain étaient des pasteurs, des élèves de lycée, des couturières. Nelson Mandela était un avocat que le monde avait condamné à la prison à vie. Et Rosa Parks était une couturière fatiguée qui a refusé de se lever dans un bus.

Le refus est toujours possible. Il commence par les gestes les plus petits et les plus grands à la fois.

Boycotter. Le BDS — Boycott, Désinvestissement, Sanctions — n'est pas une posture radicale. C'est le seul levier non-violent que l'Histoire a validé pour contraindre un régime d'apartheid. Il a fonctionné en Afrique du Sud. Il peut fonctionner ici.

Manifester. Descendre dans la rue n'est pas symbolique. C'est politique. Les gouvernements comptent les manifestants comme ils comptent les votes. Des dizaines de milliers dans les rues de Bruxelles, Londres, Paris, Alger, Beyrouth, Jakarta, Buenos Aires : cela change les équations électorales. Et les équations électorales changent les politiques. Exiger. De vos élus, de vos maires, de vos ambassadeurs, de vos universités, de vos fonds de pension : la rupture de tout lien économique, académique et diplomatique avec un État reconnu coupable de crimes contre l'humanité par les plus hautes instances juridiques internationales. Exiger l'exécution des mandats d'arrêt de la CPI. Exiger que les camions d'aide entrent sans restriction. Exiger que votre pays cesse de vendre des armes à un état génocidaire.

Témoigner. Ne pas se taire dans les dîners, les salles de classe, les mosquées, les églises, les synagogues, les réunions de quartier. Nommer ce qui se passe. Corriger celui qui dit « conflit » quand il faut dire « génocide ». Nommer l'assassin quand il tue. La langue est un acte politique.

Gaza brûle. Le monde regarde. Et dans ce regard immobile, se joue le verdict de notre époque. Gaza n'est pas une cause. Gaza est un miroir. Et ce miroir nous renvoie aujourd'hui l'image de ce que nous sommes vraiment.

L.B

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE CAMÉLÉON ET LA GRENOUILLE OU L'ART DU SILENCE

Dans une forêt où le silence est d'or,
Vivait un caméléon, sage et fort.
Sur une branche, il se tenait tranquillement,
Quand une grenouille, bavarde,
vint bruyamment.
"Ribbit, ribbit !" clamait-elle sans arrêt,
Racontant des histoires, jour et nuit, sans retrait.
Le caméléon, perturbé par ce vacarme,
Décida d'agir, mais sans user de charme.
D'un geste rapide, il tendit sa patte agile,
Et ferma la bouche de la grenouille, fragile.
"Silence, ma chère, donne un peu de répit,
Écoute le monde, il a tant de choses à dire ici."
La grenouille, surprise, cessa ses clameurs,
Et regarda le caméléon avec stupeur.



"Pourquoi me fais-tu taire, toi qui es si calme ?
N'ai-je pas le droit de parler, de chanter mon âme ?"
Le caméléon, avec sagesse, répondit doucement,
"Parler est un art, mais écouter en

est un autrement.
Dans le silence, on découvre des trésors cachés,
Les murmures du vent, les secrets des rosées.
Il est bon de partager, de s'exprimer à cœur ouvert,

Mais parfois, il faut savoir écouter l'univers.
Alors, chère grenouille, prends un moment pour entendre,
Les leçons silencieuses que la nature veut te rendre."
La grenouille, réfléchissant à ces sages paroles,
Comprit la valeur du silence, sans faribole.
Elle libéra son esprit, écouta attentivement,
Et trouva dans le calme, un nouveau ravissement.
Ainsi va la vie, dans cette forêt apaisée,
Où chaque créature trouve sa propre vérité.
Que le caméléon et la grenouille, par leur interaction,
Nous enseignent l'équilibre entre parole et réflexion.
Cédric Kyoto

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 1 juin 2026

MA CONFESSION

Je commençai alors à me rapprocher des croyants parmi le peuple, hommes simples et ignorants, pauvres pèlerins, moines, sectaires, paysans.

Toute la vie des croyants de notre monde était en contradiction avec leur foi, et toute la vie des hommes croyants et travailleurs était une confirmation de ce sens de la vie que donnait la connaissance de la foi.

Je me mis donc à examiner la vie de ces gens, et plus je l'examinai, plus je me convainquis qu'ils avaient une véritable foi, que leur foi leur était nécessaire, et que c'était elle seule qui leur donnait le sens et la possibilité de la vie.

Par opposition à ce que je voyais dans notre cercle, où la vie sans foi est possible et où je doute que sur mille un seul s'avoue croyant, je pense que dans le peuple il n'y a pas un seul incrédule sur plusieurs milliers de croyants. Au rebours de ce que je voyais dans notre cercle où toute la vie s'écoule dans l'oisiveté, dans les amusements et dans le mécontentement de la vie, je voyais que toute la vie de ces hommes se passait dans un dur labeur et ils étaient contents de la vie. Contrairement aux hommes de notre monde qui protestaient contre le destin et s'indignaient de ces rigueurs, ces gens recevaient les maladies et les chagrins, sans aucune révolte, sans opposition, mais avec une confiance ferme et tranquille en ce que tout cela devait être ainsi, ne pouvait être autrement et que tout cela était bien. Plus nous vivons par l'esprit, moins nous comprenons le sens de la vie ; nous ne voyons qu'une méchante plaisanterie dans les souffrances et la mort, tandis que ces gens vivent, souffrent et approchent de la mort avec tranquillité et le plus souvent avec joie.

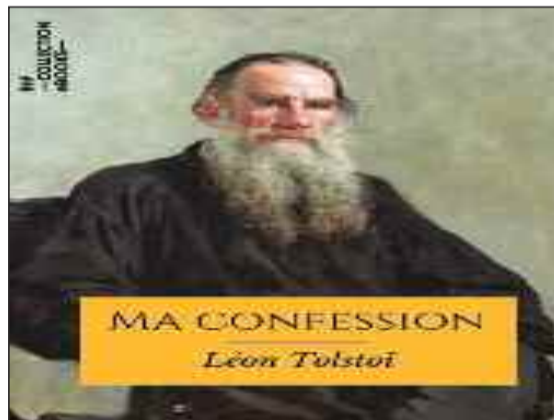
Si une mort tranquille, sans terreur ni désespoir, est une exception des plus rares dans notre monde, la mort avec révolte ou désolation est une exception fort rare dans le peuple.

Et il y a des masses énormes d'hommes qui sont heureux du plus grand bonheur, bien qu'ils soient privés de tout ce qui pour nous, selon Salomon, est le seul bien de la vie.

Je regardai autour de moi dans un rayon plus étendu.

J'examinai la vie des masses d'hommes passés et celle de mes contemporains. Et je vis que ceux qui avaient compris le sens de la vie et qui savaient vivre et mourir n'étaient pas au nombre de deux, trois, dix, mais qu'ils étaient des centaines, de milliers, des millions.

Et tous, infiniment divers par leur caractère, leur



intelligence, leur éducation, leur position, tous connaissaient le sens de la vie et de la mort de la même manière, manière tout opposée à mon ignorance. Ils travaillaient tranquillement, enduraient les privations et les souffrances, vivaient et mouraient, et dans tout cela voyaient le bien, sans voir la vanité.

Et j'aimai ces gens.

Plus j'approfondissais leur vie, aussi bien celle des vivants que celle des morts, soit que je la connus par ce que je lisais ou par ce que j'en entendais dire, plus je les aimais et plus il me devenait possible de vivre aussi.

Je vécus ainsi deux années à peu près pendant lesquelles il se fit en moi un changement, qui se préparait depuis longtemps et pour lequel j'avais toujours eu des dispositions.

Il m'arriva, que non seulement la vie de notre monde — des savants, des riches, me dégoûta, mais aussi qu'elle perdit tout sens à mes yeux.

Toutes nos actions, nos délibérations, nos sciences, nos arts, tout m'apparut avec une nouvelle signification.

Je compris que toutes ces choses étaient de charmants passe-temps, mais qu'on ne pouvait y chercher du sens profond, tandis que la vie de tout le peuple qui travaille, la vie de toute l'humanité qui contribue à l'existence, m'apparut dans sa véritable acception.

Je compris que c'est là véritablement la vie, que le sens qu'on donne à cette vie est la vérité et je l'acceptai.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 1 juin 2026

LES FERMES DES VIKINGS

Nichée dans la vallée de Þjórsárdalur en Islande se trouve Stöng, les vestiges d'une ferme de l'ère viking qui offre un aperçu captivant de l'histoire des premiers établissements de l'île. Établie vers le XIe siècle, Stöng faisait partie d'environ 20 fermes prospères dans cette région fertile, abritant une population estimée entre 400 et 600 habitants. Cependant, la tranquillité de ces établissements a été brisée en 1104 lorsque le redoutable volcan Hekla, souvent surnommé la "Reine des volcans islandais", est entré en éruption de manière catastrophique, recouvrant la vallée de cendres volcaniques et de débris. Cet événement dévastateur a entraîné l'abandon de ces fermes prospères, y compris Stöng.



Les ruines de Stöng sont restées enfouies sous des couches de matériau volcanique jusqu'en 1939, lorsqu'une équipe d'archéologues nordiques a mis au jour ce site remarquablement bien préservé. Cette excavation a marqué une étape importante dans l'archéologie islandaise, fournissant des informations profondes sur les pratiques architecturales et la vie quotidienne des premiers colons islandais. Les structures découvertes comprenaient une maison longue, un garde-manger, une salle de séjour équipée d'un métier à tisser et une pièce de toilette particulièrement grande. En outre, des vestiges d'une forge, d'une grange et d'une étable ont été identifiés, dressant un tableau complet des opérations de la ferme.

En 1974, pour commémorer le 1100e anniversaire de l'établissement de l'Islande, une reconstitution historiquement précise de la ferme de Stöng a été érigée à environ 7 kilomètres au sud du site d'origine. Connue sous le nom de Þjóðveldisbærinn, ou Ferme du Commonwealth, cette réplique permet aux visiteurs de remonter dans le temps et de découvrir les conditions de vie des premiers habitants de l'Islande. La reconstitution comprend une maison longue et d'autres structures, conçues avec soin sur la base des découvertes archéologiques de Stöng.

Aujourd'hui, les ruines originales et la ferme reconstruite servent de ressources éducatives inestimables, offrant aux visiteurs un lien tangible avec le patrimoine viking de l'Islande. Elles restent des rappels poignants de l'histoire naturelle volatile de l'île et de la résilience de ses premiers colons, qui se sont adaptés et ont survécu aux défis posés par leur environnement.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 1 juin 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:41	12:45	16:34	19:46	21:35

AU 4E JOUR DE SA VISITE OFFICIELLE AU SULTANAT D'OMAN

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA VISITE LE COLLÈGE MILITAIRE TECHNIQUE À MASCATE

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a effectué, mercredi à Mascate, au 4e jour de sa visite au Sultanat d'Oman, une visite au Collège militaire technique, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"La visite officielle de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, au Sultanat d'Oman, se poursuit en son quatrième jour, ce mercredi 3 juin 2026", précise la même source.

A cette occasion, le Général d'Armée a effectué une visite au Collège militaire technique, en compagnie du Chef d'Etat-major des Forces armées omanaises, où il a été accueilli par le directeur du Collège, le Général de Brigade Ahmed Ben Khalfan Al-Haddidi.

A l'entame, le Général d'Armée a suivi "un exposé détaillé portant sur les missions assignées à cet établissement de formation leader, ainsi que sur son rôle dans la formation et la qualification des compétences nationales omanaises".

Le Général d'Armée a ensuite visité les différentes infrastructures du Collège, où "il a pris connaissance des moyens modernes adoptés dans les domaines de la formation et de la qualification technique et de l'ingénierie, qui sont au diapason des développements technologiques accélérés caractérisant le domaine technologique et contribuant ainsi à la préparation de ressources



humaines qualifiées et disposées à relever les défis de demain".

A l'issue de cette visite, les deux parties ont échangé des présents symboliques.

Par la suite, le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagne se sont rendus à la Grande mosquée du Sultan Qabus, "qui constitue un véritable chef-d'œuvre architectural d'une singularité remarquable, en ce qu'il rassemble en patrimoine arabo-musulman de haute valeur, témoignant des origines nobles et authentiques d'un peuple frère et de son ancrage culturel et civilisationnel plongeant dans les profondeurs de l'histoire".

Le Général d'Armée s'est également rendu à l'Opéra royal de Mascate, "considéré également comme un établissement leader dans le domaine des arts et de la culture, et un centre culturel vivant, se consacrant au renforcement du dialogue des civilisations, et qui accueille les plus prestigieuses représentations musicales, lyriques et théâtrales nationales et internationales", conclut le communiqué du MDN.

RA

EDUCATION NATIONALE/BACCALAURÉAT

SADAOUI PRÉSIDE UNE CONFÉRENCE NATIONALE AVEC LES CHEFS DE CENTRES D'EXAMEN

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé, mercredi, une conférence par visioconférence avec les chefs de centres d'examen du baccalauréat, session 2026, à travers l'ensemble des wilayas du pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette conférence s'est déroulée sous la supervision des directeurs de l'Education et des directeurs délégués, en présence de cadres de l'administration centrale, du secrétaire général de l'Office national des examens et concours (ONEC) et du directeur de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD), a précisé la même source.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la préparation rigoureuse de cette importante échéance scolaire nationale", eu égard à "l'importante responsabilité incombant aux chefs de centres d'examen et au rôle central qu'ils jouent dans la bonne organisation et la sécurisation de cet examen important".

Il a rappelé que l'examen du baccalauréat constitue "l'un des rendez-vous nationaux les plus importants bénéficiant d'une attention particulière de l'Etat", compte tenu de ses dimensions éducatives, sociales et nationales, ainsi que de l'enjeu qu'il représente en matière de garantie de l'égalité des chances entre tous les candidats, insistant sur la nécessité "de veiller à l'organisation de cet examen dans les meilleures conditions et de relever davantage le niveau de performance, de discipline et de sécurisation, afin que la session 2026 soit "plus distinguée et plus efficace que les précédentes".

Le ministre a affirmé que les chefs de centres d'examen constituent "un

maillon essentiel dans la réussite de cette échéance nationale", en raison des responsabilités directes qui leur incombent en matière de gestion et de sécurisation des centres, ainsi que de l'application stricte des procédures organisationnelles en vigueur.

Il les a appelés à "faire preuve du plus haut degré de vigilance et de discipline, et à veiller à réunir les conditions optimales pour les candidats, afin de leur permettre de passer les épreuves dans un climat propice".

Par ailleurs, M. Sadaoui a salué "le niveau de mobilisation et de coordination enregistré entre les différentes institutions de l'Etat, les départements ministériels et les organismes publics", qui ont mis leurs moyens, espaces et services à la disposition des candidats durant la période des examens, notamment lors des intervalles entre les épreuves, reflétant ainsi "l'esprit de solidarité nationale et la complémentarité institutionnelle" accompagnant cette importante échéance nationale.

M. Sadaoui a insisté sur la "stricte application des mesures relatives à la préservation de l'intégrité de l'examen", affirmant que "l'interdiction d'introduire les téléphones portables et de tout type de moyen de communication électronique dans les centres et les salles d'examen constitue une mesure fondamentale et qu'aucun laxisme n'est tolérée, aussi bien pour les candidats que pour les encadreurs et personnels au sein des centres", appelant à "prendre toutes les dispositions organisationnelles garantissant le respect de cette mesure".

Après avoir rappelé les dispositions légales en vigueur relatives à "la lutte contre la triche et la publication des sujets d'examens via les moyens de communication et les réseaux sociaux", le

ministre a souligné que "l'objectif de ces mesures est de prévenir et de protéger les candidats, de garantir l'égalité des chances et de préserver la crédibilité des examens nationaux".

Il a, dans ce contexte, exhorté les chefs de centres à veiller à "réunir toutes les conditions matérielles et organisationnelles nécessaires au déroulement de l'examen dans les meilleures conditions, en s'assurant de la disponibilité des structures et des équipements, en contrôlant les systèmes de climatisation et d'électricité, et en garantissant la propreté des lieux et l'approvisionnement en eau et des services nécessaires aux candidats et aux encadreurs, tout en assurant un bon accueil et orientation aux candidats".

M. Sadaoui a, en outre, souligné l'importance de "respecter les procédures de sécurisation de l'examen et leur application en toute responsabilité",

qualifiant "la mission des intervenants dans l'organisation des examens scolaires nationaux de noble mission nationale qui exige les plus hauts niveaux de vigilance, de discipline et d'engagement".

Rappelant les nouvelles dispositions organisationnelles pour la session 2026, le ministre de l'Education a mis l'accent sur "la nécessité de respecter les nouveaux horaires d'ouverture des centres d'examen, ceux-ci devront désormais ouvrir à partir de 07h15 du matin au lieu de 07h30 pour la matinée, et à 13h45 au lieu de 14h00 pour l'après-midi, et ce, afin de fluidifier davantage l'accueil des candidats et de leur permettre de rejoindre les salles d'examen dans les meilleures conditions".

Il a donné des instructions pour "assurer, au préalable, la disponibilité et le bon fonctionnement des caméras de surveillance ainsi que des équipements

liés à la sécurisation de l'examen, et à renforcer la vigilance et le suivi rigoureux de l'ensemble des opérations liées à son déroulement".

Au terme de la conférence, le ministre a évoqué l'incendie qui s'est déclaré mardi soir au niveau de la salle d'honneur du siège du ministère de l'Education nationale, précisant qu'il "a été causé par une étincelle électrique" et que les services de la Protection civile ainsi que les services compétents sont intervenus immédiatement, parvenant à le maîtriser et à l'éteindre en un temps très court.

Cet incident "n'a occasionné aucune perte humaine" et s'est limité à quelques pertes matérielles qui seront prises en charge dans les plus brefs délais, a-t-il fait savoir, rassurant la famille éducative, les parents d'élèves et les candidats que "l'ensemble des structures et services du ministère poursuivent normalement leurs activités et que les préparatifs des examens nationaux se déroulent de manière régulière, conformément au programme établi, sans aucun impact sur les différentes opérations organisationnelles y afférentes".

Réitérant "sa confiance en l'ensemble des personnels du secteur ainsi qu'aux intervenants dans l'organisation de cet examen scolaire national", le ministre a salué "les efforts déployés tout au long de l'année scolaire", souhaitant "succès et réussite à l'ensemble des candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat".

Il a mis l'accent sur la poursuite du travail pour "perfectionner le système éducatif, améliorer les conditions de scolarisation des élèves et promouvoir les acquis des personnels du secteur".

RA